

Rapport d'activité des Services municipaux



2024

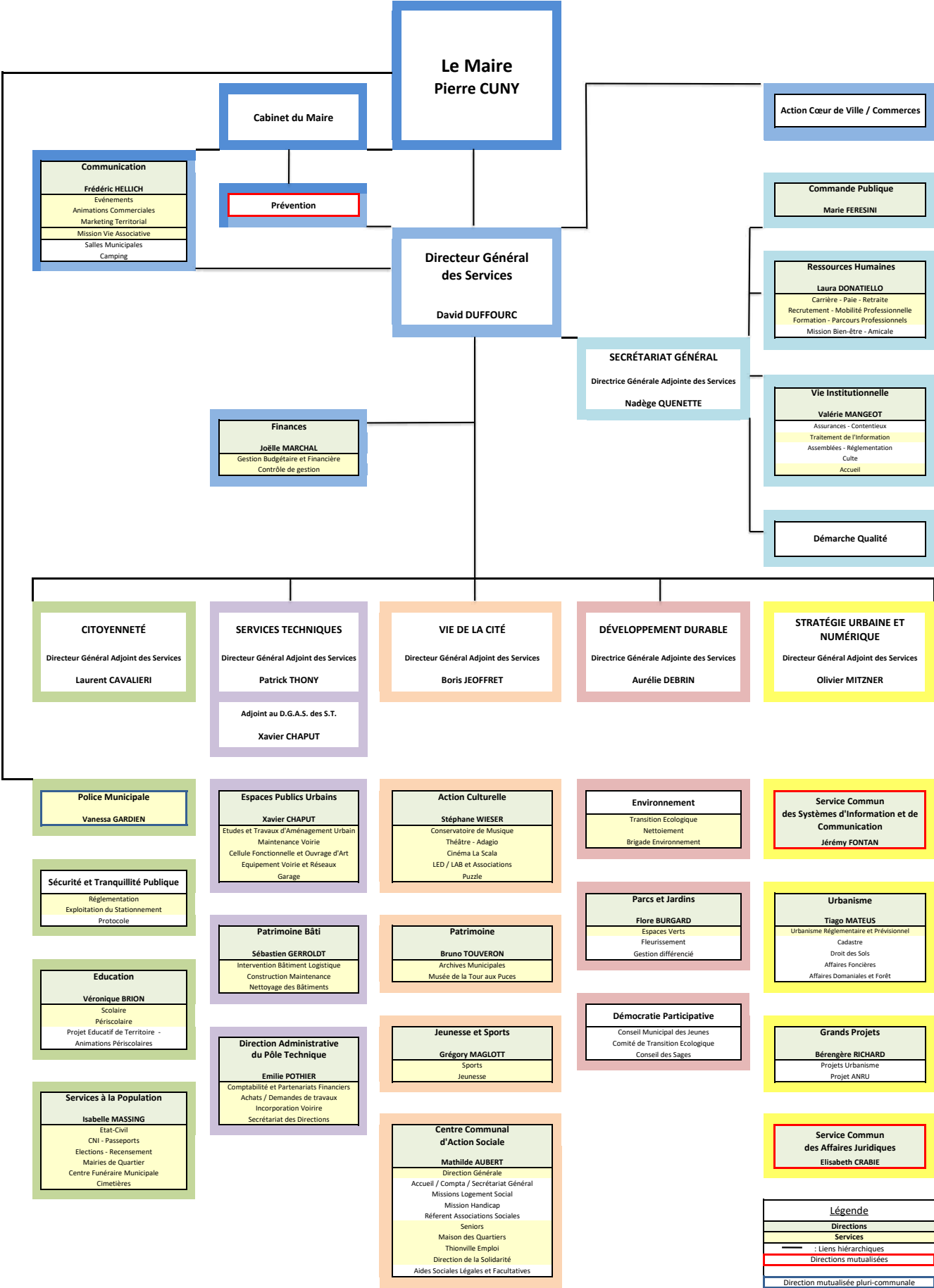
ville de
THION*ville*



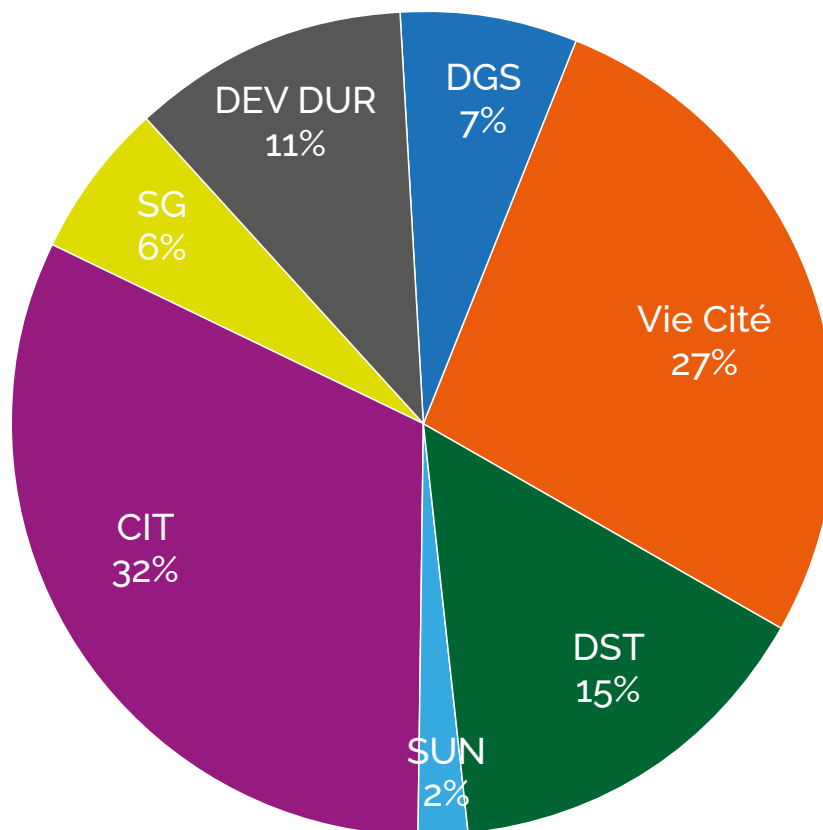
ORGANIGRAMME

en vigueur en 2024

Novembre 2024



EFFECTIFS PAR PÔLE



EFFECTIFS PAR DIRECTION

Pôle DGS	Direction Générale / Cabinet / Cœur de Ville / Prévention	14
	Communication / Evénements et Animations Commerciales / Mission vie associative	26
	Finances	8

Pôle Stratégie Urbaine et Numérique	Urbanisme, Affaires foncières et domaniales	10
	Grands Projets Urbains	3
	Maison des Projets et direction	4

Pôle Secrétariat Général	Direction des Ressources Humaines	16
	Direction de la Commande Publique	5
	Vie institutionnelle et démarche qualité	18

Pôle Citoyenneté	Services à la Population	37
	Police Municipale et Stationnement	54
	Education	141

Pôle Développement Durable	Démocratie représentative	1
	Espaces Verts	45
	Environnement	35

Pôle Vie de la Cité	Action Culturelle	106
	Patrimoine	12
	Jeunesse et sports	37
	Centre Communal d'Action Sociale	42

Pôle Services Techniques	Direction Administrative du Pôle Technique	19
	Patrimoine Bâti	49
	Espaces Publics Urbains	38



« LA DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »

SES MISSIONS

Les services municipaux, placés sous l'autorité du Maire, sont dirigés par le Directeur Général des Services. Ces services sont organisés en pôle dont les activités correspondent aux principales compétences de la commune.

Composée du Directeur Général des Services et de quatre Directeurs Généraux Adjointes, la Direction Générale des Services est l'instance de pilotage de l'administration municipale. Elle travaille en étroite collaboration avec le Cabinet du Maire.



LE PÔLE « DIRECTION GÉNÉRALE DES SERVICES »



LA DIRECTION DE LA COMMUNICATION ET DES ÉVÈNEMENTS

SES MISSIONS

Cette Direction est chargée de l'élaboration et de la mise en œuvre de la stratégie de communication de la Ville. Elle a une mission de conseil et d'assistance auprès des directions, du Cabinet du Maire et des associations thionvilloises.

Elle est chargée de la communication événementielle et des relations presse avec la réalisation de communiqués et dossiers de presse, ainsi que la mise en place de conférences de presse.

Elle organise des manifestations comme Rive en Fête, la Fête Nationale ou les festivités de Noël. Elle accompagne et soutient les services dans l'organisation de leurs événements festifs qu'ils soient sportifs, culturels, commémoratifs, internes etc.

La Direction de la Communication assure la réalisation et la diffusion des publications de la Ville avec l'élaboration d'affiches, de flyers, de brochures, de magazines municipaux, etc...

Elle fait le relais de sa communication sur les supports numériques : le site internet thionville.fr - en collaboration avec les services de Puzzle, du LED, du LAB, du Théâtre, de l'Adagio, du Conservatoire de Musique, de l'espace d'exposition In Vitro, de l'Espace Suzanne Savary, de la Chapelle des Lépreux, du musée de la Tour aux Pucés, du Cinéma La Scala et de Politéia. L'équipe anime les réseaux sociaux de la municipalité : Facebook, X, Instagram, YouTube et LinkedIn. Elle est chargée de la mise à jour et de l'animation des panneaux numériques « Decaux » ainsi que de l'iconographie : infographie, webdesign, photographies, reportages, prises de vue drones, enregistrement des instances, réalisations de vidéos réseaux, clips et podcasts.

Ont également été confiées à la direction les actualités avec la rédaction d'articles, de dossiers presse et relations avec les organes de presse locaux, régionaux, nationaux et frontaliers, la communication de crise en

DES CHIFFRES

- Rédaction de 40 communiqués et dossiers de presse, organisation de 20 conférences de presse
- Retransmission de 8 conseils municipaux et 5 conseils communautaires
- Rédaction et mise en page de 4 magazines #Thionville / TAC de 44 à 64 pages
- Création graphique annuelle d'environ 100 affiches, 50 tracts et dépliants, 6 livrets et catalogues, 8 brochures, 40 panneaux d'exposition, 50 invitations, 18 totems et bâches
- Organisation de 20 événements, manifestations, réceptions, conférences et autres festivités dont Rive en fête, les animations de Noël mais aussi le passage de la flamme à Thionville, l'inauguration du S.P.O.T., le projet Villes et villages fleuris et le 80^e anniversaire de la Libération
- Copies réalisées à l'imprimerie : 202 034 pour les services municipaux et 80 618 pour les associations thionvilloises
- Abonnés réseaux sociaux : 41 268 Facebook, 12 108 Instagram, 2 711 LinkedIn

Lien

avec le cabinet et la Direction Générale des Services ainsi que la gestion des événements en assurant la mise en œuvre des cérémonies officielles, des vœux, des inaugurations et l'organisation des événements festifs.

La Direction intervient en lien avec les partenaires institutionnels que sont l'Office de Tourisme, l'Office du Commerce, l'APECET, l'OMS... pour l'organisation d'événements conjoints.

L'imprimerie municipale est rattachée à la Direction de la Communication et produit des impressions pour les services mais aussi pour les associations locales.

Les services des Directions de la Communication de la Ville de Thionville et de la Communauté d'Agglomération « Portes de France – Thionville » sont situés dans le même bâtiment afin de travailler ensemble sur certains projets et pour une meilleure efficacité.

La Direction est en lien avec les partenaires institutionnels que sont l'Office du Tourisme, l'Office du Commerce, l'APECET, l'OMS... pour l'organisation d'événements conjoints.

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

4 téléservices en ligne

271 téléservices reçus, durée de traitement médian 2 jours

46 autres demandes traitées en 35 jours

255 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 96 % en moins de 30 secondes

LES PERSPECTIVES 2025

L'année 2025 s'annonce particulièrement chargée avec notamment **deux événements phares en mars, le Thionville Open (du 2 au 9 mars) et la seconde édition du Festival Politeïa (du 13 au 16 mars)**. Ces deux événements entrent dans le cadre de la stratégie d'attractivité du territoire.

A noter le projet de **lancement d'une chaîne WhatsApp «Ville de Thionville»**. Il s'agira d'offrir aux usagers la possibilité de recevoir les actualités principales de la ville (alertes, travaux, événements) via un outil familier, gratuit et simple d'utilisation. A partir de l'onglet «Actus» de l'application WhatsApp, il sera possible de s'abonner à la chaîne «Ville de Thionville» afin de recevoir des messages/notifications en temps réel.

L'année 2025 sera également une **année préélectorale**, puisque des élections municipales sont programmées en mars 2026. Ainsi, des restrictions pèsent sur la communication institutionnelle de fin de mandat à compter du 1^{er} jour du 6^{ème} mois précédant le mois de l'élection, soit pour les prochaines élections municipales à compter du 1^{er} septembre 2025. Une attention particulière doit donc être portée afin de bien distinguer la communication de la commune de celle du candidat.



DIRECTION
DE LA
COM



LA MISSION VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Ses attributions

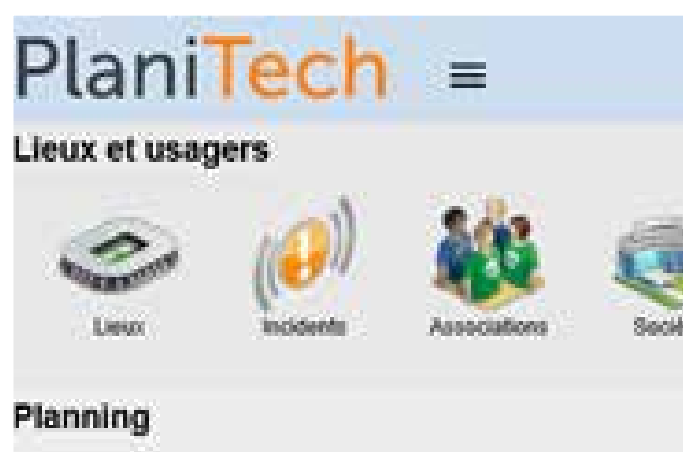
La Mission Vie Associative regroupe la Vie Associative et le service des Salles Municipales et Camping (SMC).

La mission Vie Associative est le point d'entrée de toutes les demandes de subventions des associations ou demandes de mise à disposition de locaux. Elle gère les associations et les équipements en collaboration avec les autres services municipaux.

Deux logiciels spécifiques

Le logiciel Portail des Aides qui permet une gestion uniformisée et mutualisée des demandes de subventions des associations ainsi que la constitution d'un annuaire associatif avec toutes les caractéristiques concernant les associations.

Le logiciel Planitech qui permet la gestion des salles et gymnases mis à disposition aux usagers (associations, organismes, particuliers) et la valorisation de ces mises à disposition.



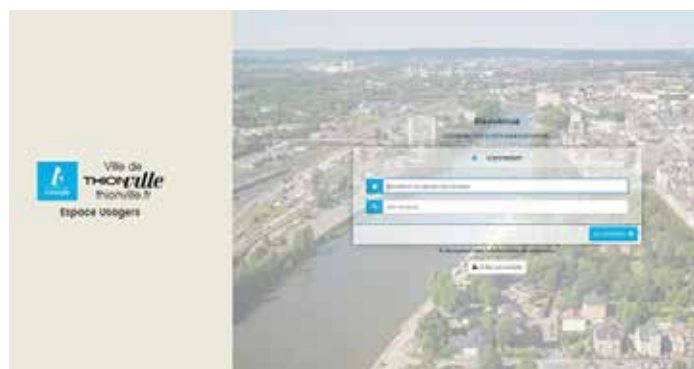
DES CHIFFRES

La gestion d'un annuaire de 446 associations dont 181 associations qui ont perçu des subventions en 2024.

LES FAITS MARQUANTS 2024

Utilisation de nouvelles fonctionnalités de Planitech

Depuis juin 2022, l'interface financière entre le Portail des Aides et GF PROD est opérationnelle pour le règlement des subventions aux associations. Les liens d'engagement et de liquidation pour l'ensemble des directions sont réalisés par la Mission Vie associative.



LES PERSPECTIVES 2025

Un réajustement en ce qui concerne les **formations pour l'interface financière** sera peut-être nécessaire en cours d'année du fait de la présence de nouveaux agents.

LE SERVICE DES SALLES MUNICIPALES ET CAMPING

DES CHIFFRES

- 24 salles municipales représentant près de 2 920 m²
- 1 687 manifestations dont :
 - 1 003 organisées par des associations,
 - 39 par les professionnels
 - 79 particuliers
 - 17 par des syndicats
 - 19 pour des partis politiques
 - 530 pour des établissements publics locaux (y compris Ville de Thionville)
- Un coût de revient de 352 810 €, une facturation à hauteur de 68 814 €, soit une aide indirecte de 283 996 € en faveur du tissu associatif.
- 4 058 campeurs accueillis au camping municipal pour 2 903 nuitées.

SES MISSIONS

Ce service gère la mise à disposition des salles municipales de la Ville à destination des associations, organismes, particuliers et le fonctionnement du Camping Municipal du Parc Napoléon.

Le Camping Municipal du Parc Napoléon est ouvert aux touristes du 1^{er} mai au 30 septembre de chaque année.

LES FAITS MARQUANTS 2024

Une utilisation plus poussée des fonctionnalités de Planitech.

Une **nouvelle salle à disposition des usagers** : la salle de réception du Château de Volkrange.

Du fait de la construction du SPOT, la petite salle de réunion du gymnase jouxtant la salle Verlaine est de nouveau accessible et mise à disposition des usagers.

En ce qui concerne le camping, un distributeur automatique de boissons/snacking a été mis en place pour la saison 2024 et a rencontré un franc succès. Un boulodrome a été mis à la disposition des campeurs.

LES PERSPECTIVES 2025

- Continuité de la mise en place d'un planning de nettoyage par salle sur l'année permettant la régularité de l'entretien dans les salles.
- Une réorganisation complète du service des salles municipales sera opérée prochainement, redéfinissant l'attribution des salles, la mise en place d'un téléphone spécifique pour les astreintes, un nouveau lieu de convivialité pour les agents en centre-ville.



LES RELATIONS À L'USAGER 2024

3 téléservices en ligne

103 téléservices reçus, durée de traitement médian 3 jours

71 autres demandes traitées en 3 jours

281 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 95 % en moins de 30 secondes

LA DIRECTION DES FINANCES

SES MISSIONS

La direction des finances prépare et exécute les décisions budgétaires de la Ville. Ces tâches consistent :

- en la définition de la stratégie financière municipale (prospective),
- en la mise au point du budget et du compte administratif,
- à l'émission des mandats de paiement et des titres de recettes,
- en la gestion de la dette et de la trésorerie,
- en la programmation des investissements.

Elle est aussi un service de conseils envers les autres directions opérationnelles pour toutes les questions financières et comptables.

Elle renseigne le public concernant les contributions fiscales communales, à savoir, la taxe d'habitation et les taxes foncières. Elle renseigne également les fournisseurs quant au traitement de leurs factures et la certification de leurs comptes dans nos livres.

DES CHIFFRES

Le budget de la Ville en 2024, c'est environ 75 Millions d'euros en fonctionnement et 61 Millions d'euros en investissement

- 2 budgets annexes : le Centre funéraire et le lotissement de la Petite Lor-St Exupéry

- 1 budget autonome : le Centre Communal d'action sociale

Près de 81 437 mouvements en 2024 :

- 32 615 engagements recettes et dépenses contrôlés

- 16 446 mandats

- 18 800 titres de recettes

- 13 576 factures

Ces mouvements ne concernent que l'activité quotidienne de l'exécution budgétaire. Cette activité a augmenté de plus de 6% en 2024.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Outre une gestion quotidienne de l'exécution budgétaire, l'année 2024 a été riche en projets issus d'obligations réglementaires ou organisationnels.

Conforter la situation financière de la Ville et diminuer l'endettement tout en poursuivant la mise en œuvre du projet Thionville 2030

Depuis 2014, grâce à ces efforts, la Ville s'est fortement désendettée pour retrouver une capacité d'autofinancement suffisante. L'objectif est de contenir le niveau d'endettement inférieur à 60 millions d'euros dans les années à venir.

Une gestion active du patrimoine ainsi qu'une recherche systématique des subventions accompagnent cette gestion de la dette afin de réaliser le projet politique de transformation et de redynamisation de la ville.

Dans le cadre du passage à la M57, transposer les inventaires de la collectivité

Outre l'exécution du 1^{er} exercice budgétaire en M57, la Direction a dû transposer l'ensemble des biens meubles et immeubles composant le patrimoine de la collectivité.

Le patrimoine de la Ville est suivi par l'ordonnateur (l'inventaire) et par le comptable qui produit l'état de l'actif. Ces deux documents doivent correspondre.

La norme M57 modifiant les articles comptables de ces biens, l'année 2024 a été marquée par la transposition des immobilisations en format M57. Cette transposition a généré :

- 18 836 immobilisations à traiter nécessitant 4 actions par immobilisation, soit 75 344 actions effectuées

Créer la nouvelle régie à la simple autonomie financière : la régie du stationnement en parcs clos et son budget annexe M4.

Pour donner suite au développement du stationnement payant par la construction du parking en silo proche de la gare, une régie à la simple autonomie financière a été créée par le conseil municipal de juin 2024.

Cette régie identifiera l'ensemble des mouvements comptables de dépenses et de recettes sur un budget annexe géré en norme M4. Ce budget devra être opérationnel pour son premier exercice au 1^{er} janvier 2025, il a donc été intégré dans la préparation budgétaire lancée chaque été pour l'année suivante.

Cette création a nécessité :

- La création d'un nouveau n° SIRET,
- Les paramétrages dans les applications comptables eGF SEDIT et dans CHORUS,

- L'identification des biens immobilisés concernés par cette régie et la constitution de son patrimoine.

Développer les formations « finances » et insuffler une culture financière au sein de la collectivité

Le développement de formations « finances » à la fois théoriques et pratiques à destination des agents comptables de la collectivité a été mis en place dès la fin du 1^{er} semestre 2023.

Ces formations poursuivent 2 objectifs : d'une part intégrer les nouvelles procédures liées à la mise en place de la M57 et la gestion pluriannuelle des crédits d'investissement et d'autre part, outre ces aspects réglementaires, améliorer les « bonnes pratiques » financières et insuffler une culture financière au sein de la collectivité.

En 2024, les formations ont surtout ciblé les besoins très opérationnels sur l'utilisation du logiciel eGF de SEDIT, notamment l'application de la nouvelle architecture de suivi des investissements par « projet » et par AP/CP via le nouveau module pluriannualité. Les aspects théoriques et pratiques s'étaient déroulés du 28 juin 2023 au 6 juillet 2023, par groupe d'une dizaine de personnes. Les formations ont été animées par la Directrice des Finances et le Chef de Projet M57, d'une durée d'une journée et ont bénéficié à 53 agents.

Moderniser les outils de pilotage : de nouveaux tableaux de bords

Depuis 2 ans, la direction des finances a profité de l'obligation du passage à la M57 au 1^{er} janvier 2024 pour donner un nouveau souffle à sa gestion comptable. Elle a travaillé sur ses nouvelles méthodes en 2023 avec pour objectifs la simplification de la saisie et du contrôle budgétaire ainsi que d'assurer la qualité et la fiabilité de l'information.

La création d'une nouvelle donnée « le projet » permet d'identifier chaque dépense et recette de la section d'investissement en la classant dans un projet qui répond à un objectif défini dans le projet politique et le projet d'administration.

L'exploitation de ces données a permis de créer de nouveaux tableaux de bord stratégiques notamment sur la consommation des crédits budgétaires pour l'ensemble des directions de la collectivité. Leur présentation a été modernisée par des graphiques adaptés à chaque indicateur suivi.

Un certain nombre d'indicateurs a été proposé par la direction des finances, ces derniers peuvent être adaptés aux besoins de chaque direction et de leurs services.

Moderniser les outils de pilotage

Cet objectif se poursuit et se développe chaque année.

En effet, les nouvelles méthodes de comptabilisation ouvrent des possibilités nouvelles d'analyses des données : suivi des investissements selon le projet politique et pilotage des coûts de fonctionnement des activités de la Ville. Elle nous donne aussi l'opportunité de développer une prospective budgétaire claire jusqu'à 2030 (Plan Pluriannuel d'Investissement) et d'envisager une refonte du Rapport d'Orientation Budgétaire (ROB).

Créer un « budget vert »

À la suite des accords de Paris, l'Etat a pris l'engagement d'atteindre la neutralité carbone en 2050. La loi de programmation Climat et résilience du 24 août 2021 fixe les objectifs à l'horizon 2050 de cette adaptation climat. C'est dans ce contexte que se développe une prise de conscience nationale face aux enjeux de l'impact de nos modes de vie sur le climat et sur l'environnement en général : naissance des budgets verts. Les budgets dits « verts » permettent d'identifier et d'évaluer les dépenses (et les recettes) des budgets des collectivités locales impactant une ou plusieurs dimensions de l'action environnementale : le climat (atténuation et adaptation), la gestion des déchets, la biodiversité, la gestion de l'eau, la lutte contre les pollutions. Les dépenses sont colorées suivant leur impact en allant du vert foncé (impact très favorable) à marron (impact très défavorable).

Pour les Comptes administratifs 2024, l'Etat crée une nouvelle annexe budgétaire qui indique la part des dépenses ayant un impact sur le climat et la réduction du gaz à effet de serre. L'Etat a prévu d'intensifier chaque année le périmètre de l'analyse obligatoirement annexée jusqu'à une analyse globale sur l'ensemble des dépenses (fonctionnement et investissement) et l'ensemble des dimensions environnementales pour les comptes administratifs 2027 et suivants. Des méthodes seront mises à disposition au fur et à mesure de ce développement.

Pour autant, cette obligation doit être considérée comme un nouvel outil d'aide à la décision. En effet, le budget vert est une démarche en évolution. D'une part, chaque année, les processus d'analyse s'améliorent. D'autre part, outre la capacité à cartographier les dépenses (et recettes) du budget, cette réflexion permet la mise en place d'une évolution de la prise en compte des problématiques environnementales, par l'adaptation constante des projets/actions mis en place dans la collectivité. L'analyse doit être suivie du budget primitif au compte administratif.

Développer les formations « finances »

Les formations « finances » mises en place en 2023 se poursuivront.

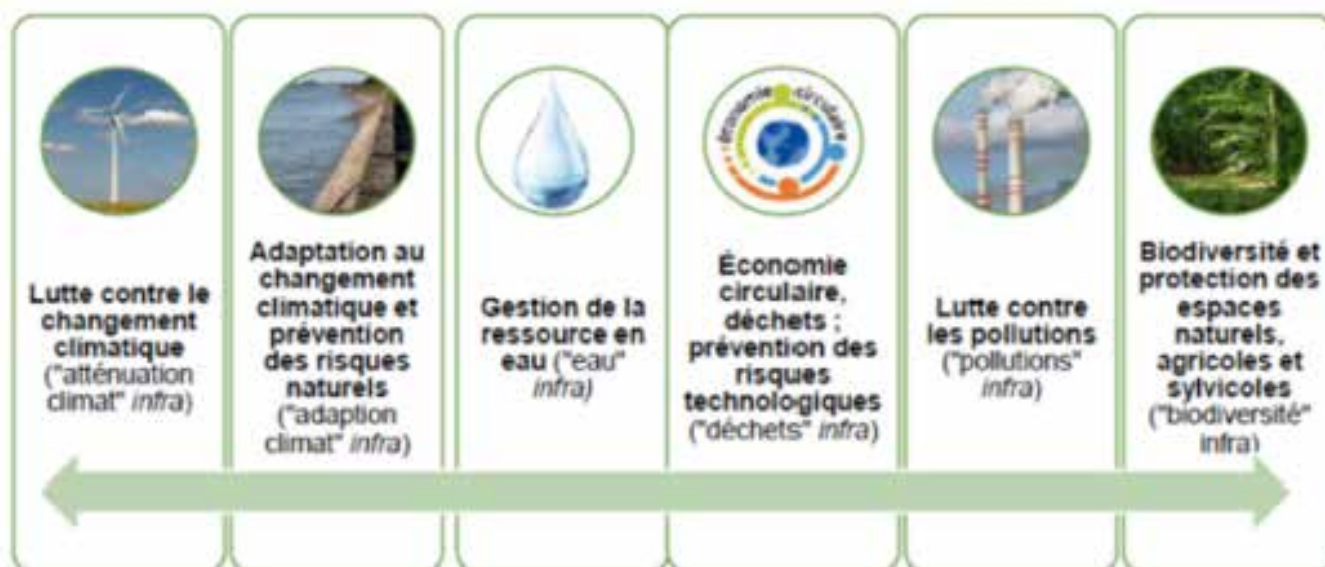
En prévision du compte financier unique, les contrôles exercés par le service de gestion comptable vont s'intensifier. Il est donc important de préparer au mieux les agents « référents comptables » de la collectivité afin de maintenir la qualité comptable de la collectivité. La direction s'oriente vers des formations ciblées soit par service, soit par thématiques afin de répondre aux besoins des agents concernés.

Intensifier la fiabilisation de l'inventaire afin de préparer le passage au compte financier unique (CFU) et à la certification des comptes

Le patrimoine immobilier et mobilier de la collectivité doit être suivi par l'ordonnateur, propriétaire des biens, qui établit un inventaire. L'inventaire est alimenté par toutes les dépenses d'investissement et est diminué des cessions ou mises au rebut. La particularité de la comptabilité publique est que ces éléments sont aussi suivis par le Trésor Public. En tant que comptable, ce dernier établit l'état de l'actif. Les deux états doivent être concordants. Ainsi, afin de disposer d'un inventaire exhaustif, un travail de fiabilisation est effectué régulièrement avec le comptable. Cette mission est d'autant plus d'actualité avec la préparation au Compte Financier Unique et la Certification des Comptes.

Le Compte Financier Unique est expérimenté depuis 2020, il sera généralisé à partir des comptes de l'exercice budgétaire 2026. Le Compte Financier Unique se substituera ainsi à la production distincte du compte administratif (CA) et du compte de gestion (CG). L'ensemble des documents budgétaires seront entièrement dématérialisés.

Un des prérequis est une conformité de l'inventaire de la collectivité. En effet, cette transformation remettra la charge du suivi de l'inventaire à 100% sur l'ordonnateur. Un plan d'actions pluriannuel coordonné entre l'ordonnateur et le comptable sera fixé en 2025 afin de permettre une adéquation de l'inventaire et de l'état de l'actif.



SES MISSIONS

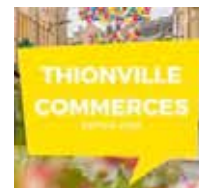
Le programme Action Cœur de Ville porte l'objectif d'attirer à nouveau habitants, commerces, services et activités dans les centres-villes, de lutter contre l'étalement urbain, et de « rebâtir » une ville plus agréable, plus végétale et plus résiliente. La prolongation du programme pour la période 2023-2026 souhaite renforcer l'action menée par les villes en réponse aux trois défis majeurs des transitions écologique, démographique et économique.

L'équipe en charge de ce dispositif assure le pilotage opérationnel du projet qui se décline autour de cinq axes stratégiques développés ci-dessous.

La mise en œuvre du programme implique le pilotage opérationnel du projet de redynamisation du centre-ville, l'animation et coordination des équipes projets transversales et des comités techniques, l'assistance et le conseil auprès des élus et des comités de pilotage, la mise en œuvre d'outils de suivi, d'observation et d'évaluation des dispositifs, le développement et l'animation de la contractualisation, des partenariats et des réseaux professionnels, l'organisation et l'animation de la concertation avec la population et les commerçants et la mise en œuvre d'une interface des différents services de la Ville et des partenaires de l'opération.

DES CHIFFRES

- Coût estimatif du programme : 44 millions d'€ dont 23,3 millions d'€ de subventions perçues depuis 2018
- 25% du parc commercial en cœur de ville renouvelé en 4 ans
- 60 000 m² de surface de vente, + de 140 boutiques, près de 400 commerces en cœur de ville, 34 rues commerçantes
- 900 logements réhabilités ou construits depuis 2016
- Retour des services au Centre-Ville : La poste, Ludothèque, Centre Social Le Lierre, Point information Jeunesse, Office Municipal des Sports.



LES PERSPECTIVES 2025

S'agissant de l'axe Axe 1 – Habitat :

La fin de l'OPAH-RU et des dispositifs associés (prime de sortie de vacance, ravalement de façades), bilan et nouvelles perspectives seront à préciser.

La finalisation des acquisitions foncières de l'ilot Brulée.

La mise en œuvre du permis de diviser.

La livraison de l'opération « Lion Frères ».

S'agissant de l'axe 2 – Commerce :

Le développement des actions de professionnalisation notamment sur les enjeux de développement durable et de gestion des ressources.

La concertation sur la gestion des déchets et des biodéchets des cafetières hôteliers restaurateurs, notamment.

La refonte des fonctionnalités du site web www.thionvillecommerces.com.

thionvillecommerces.com.

Le développement de la visibilité stratégique sur LinkedIn.

S'agissant de l'axe 3 – Mobilité :

Les inaugurations du Parking Silo Joseph Bech et des ponts Alcide de Gaspéri et Konrad Adenauer.

La pérennisation de la navette de centre-ville Cithi'Bus.

S'agissant de l'axe Axe 4 – Cadre de vie :

La poursuite de la végétalisation éphémère du cœur de ville.

S'agissant de l'axe Axe 5 – Services publics et attractivité :

Une journée de manifestation autour de la labellisation Architecture Contemporaine Remarquable de Puzzle et de l'Européen.

LES FAITS MARQUANTS 2024

S'agissant de l'axe 1 – Habitat :

La poursuite de la résorption de la vacance, avec l'Opération Programmée d'Amélioration de l'Habitat : aide à la réalisation de travaux dans le cas d'un habitat indigne ou dégradé, d'une perte d'autonomie ou de lutte contre la précarité énergétique, la mise en œuvre des dispositifs d'aide à la sortie de la vacance et de ravalement de façades avec ou sans isolation thermique, **l'intégration de l'Européen au dispositif OPAH-RU** ouvrant la possibilité d'un projet de rénovation des façades et la poursuite de l'accompagnement des grandes copropriétés (Résidence Le Clémenceau, résidence Beau-Rivage), le **démarrage des travaux de l'immeuble Streiff** ainsi que la recherche d'un commerce pour une implantation en rez de chaussée.

La poursuite des acquisitions foncières de l'opération de restructuration et de végétalisation de l'ilot Brulée.

La poursuite de l'accompagnement des investisseurs privés sur les projets d'habitat.

La reconversion de l'ancien hôtel des postes en une résidence sénior, une résidence hôtelière et un programme de logements en accession à la propriété.

Le ravalement de façade du cinéma La Scala.

S'agissant de l'axe 2 – Commerce :

La poursuite des **accompagnements des porteurs de projet**, des investisseurs, des propriétaires, des enseignes.

L'accompagnement des commerçants à développer de nouvelle manière de commercer.

La consolidation du réseau de partenaires et des missions initiées depuis 2021.

Le développement de la **démarche Ecodéfis** auprès des commerçants, démarche de Développement Durable en partenariat avec les Chambres Consulaires.

La mise en œuvre d'une stratégie de marketing et de communication rythmée sur l'année et la poursuite d'une dynamique événementielle impulsée avec des événements comme la Dolce Vita et Douce France ;

Le projet de **boutique éphémère au 7, rue Brulée**.

S'agissant de l'axe 3 – Mobilité :

Le suivi du projet Citezen sur la partie Cœur de Ville.

L'expérimentation de mise en œuvre **d'une navette électrique en cœur de ville** avec le projet Cithi'Bus.

S'agissant de l'axe 4 – Cadre de vie :

L'extension du jardin éphémère à l'entrée de la Rue Brulée.

S'agissant de l'axe 5 – Services publics et attractivité

L'ouverture du projet de conciergerie solidaire.

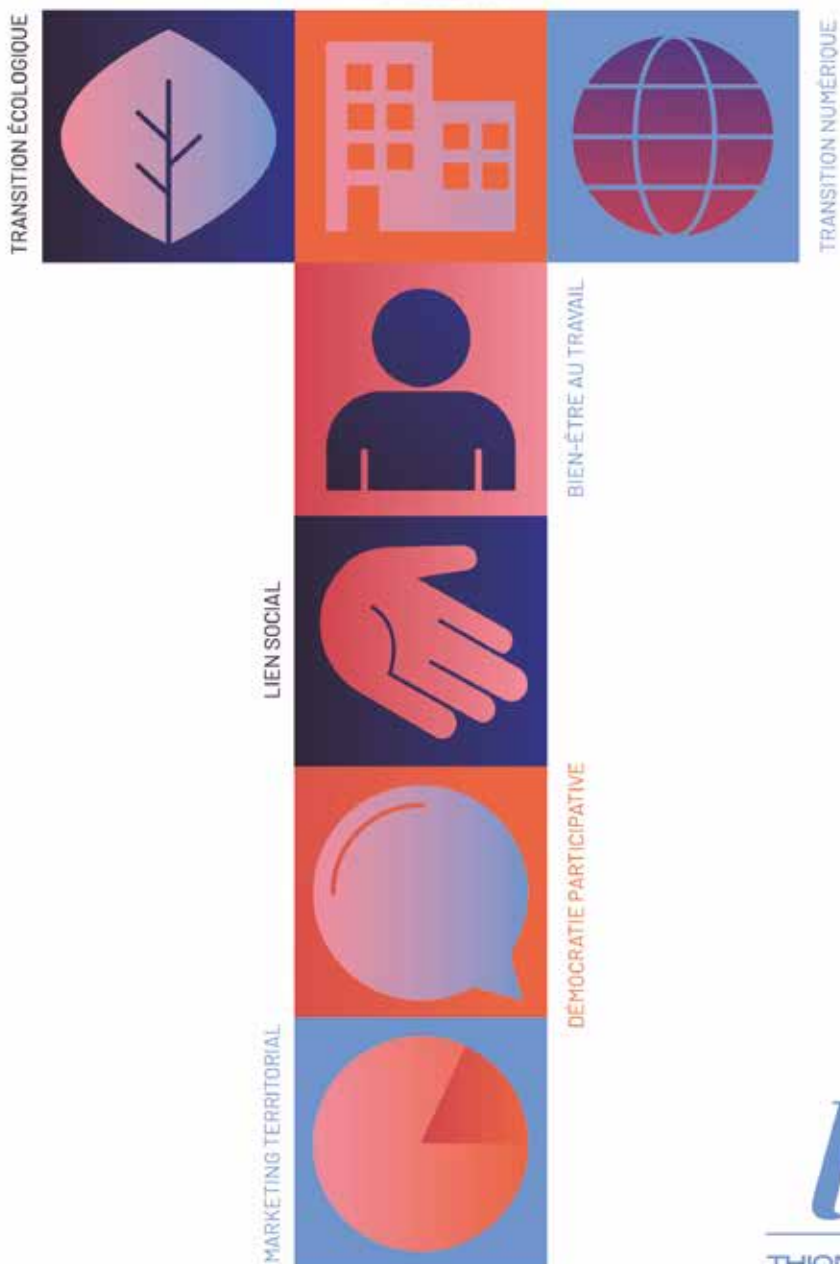
La **labellisation « Architecture Contemporaine Remarquable »** pour les immeubles Puzzle et l'Européen par la DRAC de Lorraine.



THIONville

.....
DU PROJET POLITIQUE
AU PROJET D'ADMINISTRATION

THIONVILLE 2030



t
THIONville



LE PÔLE « SECRÉTARIAT GÉNÉRAL »



LA DIRECTION DE LA COMMANDE PUBLIQUE

DES CHIFFRES

- 77 consultations lancées en 2024 (55 pour la Ville de Thionville, pour son CCAS et 17 pour la Ville de Yutz) pour 150 marchés notifiés
- 2947 retraits de dossiers de consultation des entreprises pour 448 dépôts
- 17 commissions relatives aux marchés à procédure adaptée
- 13 Commissions d'Appel d'Offres
- 1 Commission Consultatives des Services Publics Locaux
- 3 Commissions de Délégation de Service Public
- 3 jurys de Concours de Maîtrise d'Œuvre et de Marchés Global de Performances
- 56 % des marchés en procédure adaptée soit 66 marchés pour la Ville de Thionville et son CCAS, 31 % en appel d'offres ouvert soit 25 marchés pour la Ville de Thionville
- 28 consultations déclarées sans suite
- 57 avenants dont 32 concernant la Ville de Thionville
- 64 marchés comportant des clauses sociales sur 150 marchés notifiés dont 39 pour la Ville de Thionville
- 84 marchés comportant des clauses environnementales sur les 150 marchés notifiés dont 71 pour la Ville de Thionville
- 1 recours gracieux
- 16 consultations lancées en groupement de commande

LES FAITS MARQUANTS 2024

- **La constitution d'une équipe complète** composant la future Direction de la Commande Publique **issue de la démutualisation en juillet 2024** du service Commun de la Commande Publique de la CAPFT.
- La mise en place d'une **procédure sur l'action d'insertion par le biais des clauses sociales** intégrées aux marchés ciblés.
- La mise en place de **flash d'informations mensuelles** à destination des membres du CODIR et des Directeurs des Services Techniques.
- La mise en œuvre d'un **recensement des besoins des différentes directions et planification annuelle des consultations**.
- L'élaboration d'une **nouvelle fiche de recensement du besoin** et d'un guide interne des achats publics.
- La **sécurisation des achats et la diffusion de bonnes pratiques**.

LES PERSPECTIVES 2025

La diffusion de la fiche d'expression des besoins.

L'expérimentation sur des marchés tests de la mise en œuvre des principes et de la philosophie de l'achat public responsable.

L'amorce des réflexions en vue de formaliser une **stratégie d'achats durables**.

La diffusion du **guide interne d'achats publics**.

L'analyse et l'exploitation de la nomenclature interne d'achat pour une rationalisation et un contrôle des dépenses.

SES MISSIONS

Cette direction assure la gestion de la commande publique de la phase de préparation du marché à la notification de ceux-ci pour l'ensemble des marchés supérieurs aux seuils de dispense de procédure et de mise en concurrence (40.0000€ HT pour les marchés de fournitures courantes et services et 100.000€ HT pour les marchés de travaux). Elle a en charge également le traitement des marchés publics de la Ville de Yutz, suivant convention de prestation de service.

Elle assiste et conseille les Elus et les Directions sur le choix des procédures et leur mise en oeuvre, gère les procédures de consultation liées aux marchés publics, accords-cadres, autorisation d'occupation temporaire du domaine public et autres contrats, se charge de la passation des avenants, de l'acceptation et de l'agrément des sous-traitants en cours d'exécution du marché, participe à la gestion des contentieux en autonomie en phase amiable et en lien avec le service juridique et les conseils extérieurs en phase contentieuse.

Elle se charge également de l'organisation des commissions d'attribution des marchés (CAMP, CAO, jury, CCSP, CDSP) et du suivi des nomenclatures internes d'achat public.



LA DIRECTION DES RESSOURCES HUMAINES



DES CHIFFRES

- 688 agents au 31 décembre 2024 (705 agents en incluant les services communs)
- Répartition femmes/hommes : 60 % d'agents féminins et 40 % de personnels masculins.
- Moyenne d'âge fixée à 46 ans
- Masse salariale budgétée à 31,7 millions d'Euros, répartis comme suit : rémunérations brutes (59%), primes et indemnités (14%), charges patronales (24%), NBI, IR et SFT (2%) et divers (1%)
- Temps partiel : concerne 8% de l'effectif avec 45 agents féminin et 7 agents masculins
- 125 recrutements réalisés
- 2146 arrêtés individuels réalisés
- 10 % des agents ont bénéficié d'une promotion interne ou de grade
- 70 % des agents ayant bénéficié d'une journée de formation
- 578 agents formés (hors SST)
- 5 réunions du Comité Social Territorial organisées, précédées de 5 dialogues sociaux, permettant ainsi une concertation étroite avec les représentants du personnel.
- Des réunions des Commissions Administratives Paritaires (CAP) ont été organisées, permettant d'examiner les évolutions de carrière, avec notamment 9 promotions internes et 51 avancements de grade (AVG).
- 1603 candidatures et 266 demandes de stage

SES MISSIONS

La Direction des Ressources Humaines pilote et met en œuvre la stratégie globale de gestion des ressources humaines, en cohérence avec les orientations politiques et budgétaires de la collectivité tout en respectant les normes législatives et réglementaires en vigueur.

Elle structure son action autour de quatre grands domaines d'activités :

- Le pilotage et la gestion de projets : coordination clé dans la mise en œuvre de la stratégie RH, en veillant à l'alignement de ses actions avec les priorités définies par la collectivité comme suit : définition et mise en œuvre des lignes directrices de gestion : conception et déploiement des orientations stratégiques en matière de gestion des ressources humaines ; élaboration et suivi du budget des ressources humaines : gestion optimale du budget alloué, en réalisant une planification prévisionnelle des besoins en personnel ; conduite du dialogue social : organisation et coordination des instances paritaires ; accompagnement de l'organisation face aux évolutions législatives et réglementaires : promotion d'une culture managériale partagée et valorisation des parcours professionnels et prévention des risques psychosociaux.
- La gestion des carrières et de la paie : gestion des paies, suivi des carrières, prévention et gestion de l'absentéisme, gestion du temps de travail, gestion des dossiers de retraite, suivi des procédures disciplinaires, conseil et accompagnement des

agents et production des actes administratifs.

- Le recrutement : ce service crée en 2019 joue un rôle essentiel dans la politique d'attractivité et d'intégration de nouveaux agents, il assure la gestion intégrale des processus de recrutement, l'élaboration des propositions salariales, l'actualisation de l'organigramme, la promotion de la collectivité, par sa participation active à des forums et salons professionnels, l'accompagnement des parcours professionnels, notamment dans le cadre de repositionnements ou reclassements pour raisons médicales et le bien-être au travail, à travers l'organisation et le suivi d'activités dédiées, favorisant des moments de cohésion et de convivialité entre les agents.
- La formation avec l'élaboration et la mise en œuvre du plan de formation, la gestion budgétaire des actions de formation, l'organisation des formations obligatoires, en matière de sécurité, de prévention et d'intégration du personnel, l'accompagnement individualisé des agents et la gestion des relations avec les organismes de formation, ainsi que le suivi des stages ainsi que des contrats d'apprentissage.

LES FAITS MARQUANTS 2024

La mise à jour du règlement de formation.

Le règlement du temps de travail, reprenant les aménagements issus de la mise en œuvre des 1607 heures.

La valorisation du Complément Indemnitaires Annuel (CIA) : dans le cadre de la démarche continue d'amélioration du pouvoir d'achat des agents, la Ville a procédé à une réévaluation du montant brut annuel maximal du CIA. Pour les catégories B et C, le montant a été réajusté respectivement de 1440 € à 1620 € et de 1080 € à 1320 €.

La mise en place d'une plateforme de signalement et d'un protocole anti-agression en partenariat avec le Centre de Gestion de la Moselle..

La majoration de l'IFSE suite à évolution de carrière, un dispositif de majoration de l'Indemnité de Fonction, de Sujétion et d'Expertise a été étendu aux agents nommés par voie de concours, indépendamment du cadre d'emplois concerné, au sein de la même catégorie.

La revalorisation des régimes indemnitaires de 50 euros net appliquée, le 1^{er} septembre 2024, permettant ainsi une meilleure reconnaissance de l'engagement des agents présents au 1^{er} septembre 2024.

La valorisation des missions Aidant Connect par une IFSE complémentaire.

Le nouveau régime indemnitaire de la Police Municipale à la suite de la parution du décret du 26 juin 2024, visant à améliorer les conditions d'indemnisation des agents de la Police Municipale.

La participation au risque prévoyance.

Le règlement du RIFSEEP (Régime Indemnitaires tenant compte des Fonctions, des Sujétions, de l'Expertise et de l'Engagement Professionnel) vise à assurer une gestion transparente et lisible des dispositifs indemnitaires applicables au sein de la Ville.

Le plan de formation triennal 2025-2027.

Le plan parité femmes-hommes 2024-2026 qui poursuit l'objectif de renforcer l'égalité professionnelle entre hommes et femmes, notamment en matière de recrutement, de promotions, de formation, de prévention et d'évolution professionnelle.

La formation Sauveteur Secouriste du Travail et cybersécurité : la Ville a poursuivi sa politique de formation volontariste en 2024, en inscrivant l'ensemble des agents à la formation SST et à une journée de sensibilisation à la cybersécurité.

Le plan de formation 2024 de la Direction de l'Éducation : la Direction de l'Éducation a fait l'objet d'un programme de formation en 2024, axé sur le bien-être au travail, la gestion du stress et l'amélioration des conditions de travail.

L'évaluation des Risques Psychosociaux (RPS) : la collectivité a poursuivi la démarche d'évaluation des RPS, cette dernière a été renforcée par la signature d'une convention avec TALPIA.

Les index sur les écarts de rémunération : le décret du 13 juillet 2024 impose la mise en place d'un index sur les écarts de rémunération entre les sexes pour les communes de plus de 40 000 habitants, la DRH a intégré cet exercice dans sa gestion des carrières. Cette mesure vise à assurer une gestion équitable des rémunérations et à garantir une égalité de traitement entre tous les agents, hommes et femmes, au sein de la collectivité.

La démutualisation des services : La démutualisation du Service Commun des Ressources Humaines et du Service Commun de la Commande Publique a été validée par le Comité Social Territorial du 28 mai 2024. La démutualisation du Service Commun des Affaires Juridiques a été validée par le Comité Social Territorial du 28 novembre 2024.

La structuration de la Direction des Ressources Humaines avec un organigramme enfin complet.



LES PERSPECTIVES 2025

- **L'élaboration et la mise en œuvre du plan de prévention des risques psychosociaux.**
- **Le lancement de la 2^{ème} phase des Lignes Directrices de Gestion (LDG),** cette phase s'inscrit dans une démarche stratégique de long terme visant l'élaboration et la mise en œuvre d'une stratégie pluriannuelle de pilotage des ressources humaines, permettant notamment d'anticiper les besoins en compétences et d'assurer une gestion optimale des carrières au sein de la collectivité.
- **L'accueil et intégration des nouveaux arrivants** avec la mise en place d'un dispositif structuré d'accueil des nouveaux agents, ce processus garantira la communication des informations renforçant ainsi l'intégration des nouveaux arrivants.
- **La mise en œuvre et suivi du Plan parité femmes-hommes 2024-2026.**
- **La mise en œuvre et suivi du Plan de formation 2025-2027** avec une attention particulière portée sur l'intelligence artificielle, la conduite des entretiens professionnels, la formation aux gestes et postures ainsi que la prévention des risques psychosociaux.
- **La mise en place d'une nouvelle organisation d'accueil au sein de la DRH,** dans un souci d'améliorer l'accompagnement des agents, avec la mise en place de rendez-vous personnalisés notamment via une prise de rendez-vous en ligne.
- **La poursuite du déploiement du logiciel de gestion des Ressources Humaines CIRIL.**
- **L'amélioration de la communication RH** via le déploiement de l'outil SHAREPOINT, afin d'améliorer l'accessibilité aux ressources.
- **La finalisation du trombinoscope** du personnel.
- **L'actualisation du Plan annuel de mutation interne (PAMI)** afin d'améliorer son efficacité, sa lisibilité et son accessibilité.
- **La poursuite de la mise en place d'une procédure de reclassement professionnel** par le biais de la formalisation de la procédure de reclassement

professionnel pour en assurer le suivi de manière claire et structurée.

- **Le guide des bonnes pratiques en matière de recrutement,** guide destiné aux recruteurs (RH, Direction, membres de jurys) qui formalisera la procédure de recrutement interne.
- **La mise en place d'une veille juridique RH** par le biais de la transmission régulière à tout le personnel de la ville des actualités juridiques RH, afin de les informer sur les évolutions législatives et réglementaires et leurs implications pour leur carrière.

FOCUS sur le plan de prévention des Risques Psychosociaux (RPS)

En 2024, avec l'appui du Fonds de dotation Mercy, la Ville a fait appel à TALPIA, un prestataire spécialisé, afin de conduire une évaluation globale des risques psychosociaux. L'objectif étant de bénéficier d'un regard externe professionnel et d'un accompagnement dans la mise en œuvre d'un plan d'action ambitieux. Le Comité de direction du projet a ainsi défini les priorités, validé la méthodologie et planifié les étapes de l'évaluation.

En janvier 2025, un questionnaire a été diffusé lors des journées de sensibilisation aux RPS, à destination de l'ensemble des agents de la Ville, dans le but de mesurer leur niveau d'exposition aux risques psychosociaux et d'identifier les leviers d'action nécessaires. Les résultats seront ensuite communiqués aux instances de la Ville, accompagnés de recommandations visant à élaborer un plan d'action concret.

Enfin, des formations seront proposées en mars 2025 pour le personnel encadrant ou en position de management fonctionnel, afin de renforcer leurs compétences dans la gestion des RPS. Des groupes de travail seront également constitués pour concevoir et mettre en œuvre un plan d'action concret visant à prévenir les risques psychosociaux au sein de la collectivité.



SES MISSIONS

Le service prévention, mutualisé avec la Communauté d'Agglomération, prépare et organise les réunions de la F3SCT, Formation Spécialisée en Santé, Sécurité et Conditions de Travail. La F3SCT est une commission spécialisée émanant du nouveau Comité Social territorial et elle remplace l'ancien CHSCT. Elle se prononce sur les actions de prévention, et a un rôle consultatif et décisionnel sur tous les sujets ayant trait aux conditions de travail et à la santé des agents.

Il procède à l'analyse des accidents de travail et se prononce sur l'imputabilité de l'accident au service.

L'analyse de l'accident avec l'agent permet d'établir l'arbre des causes et de proposer des mesures correctives et/ou préventives qui seront inscrites au programme d'actions prévention qui est lui-même soumis au F3SCT à chaque séance.

Il réalise des études de poste, sur demande du médecin du travail et mène des actions de sensibilisation.

Il assure les mises à jour du Document Unique qui recense tous les risques encourus par les agents de la collectivité, mesure leur fréquence et leur gravité. De ces constats réalisés avec les assistants de prévention, mis en parallèle avec l'accidentologie, des pistes d'amélioration et actions de prévention sont déterminées.

Il gère le parc des défibrillateurs et tient à jour le tableau des formations obligatoires en sécurité (CACES, habilitation électrique, AIPR..) et distribue lors de chaque campagne préfectorale, les comprimés d'iode et la plaquette « alerte nucléaire : je sais quoi faire » à l'ensemble du personnel communal.

DES CHIFFRES

- 12 assistants de prévention et 1 conseillère de prévention travaillant en réseau. Les assistants sont des agents de la ville employés dans différents services qui effectuent leur mission d'assistant de prévention pendant 7 heures par mois
- 3 réunions du F3SCT en séance plénière en 2024
- 50 accidents du travail (contre 38 en 2023 et 41 en 2022) dont 8 accidents de trajet
- Répartition des accidents du travail suivant les causes : 42, avec notamment 15 provoqués par « chute ou glissade de plain-pied », 10 provoqués par « objet ou masse en mouvement », 8 provoqués par « effort de soulèvement, manipulation de charges » et 3 provoqués par « manipulation d'outil, coupants, tranchants »
- Répartition des accidents de trajets suivant les causes : 8, avec notamment 2 provoqués par « chute avec dénivellement » et 3 provoqués par « chute de plain-pied »
- Répartition par service avec notamment 17 à cadre de vie, 7 à la DEPU Ateliers, 6 à la DAC et 5 à la PM
- 4 dossiers de demande de subvention engagés/soufflés : 2 dossiers accordés pour des prothèses auditives, 2 aides à l'adaptation du poste de travail des personnes en situation de handicap
- Près de 70 % des agents ayant bénéficié de la formation Sauveteurs et Secouriste du Travail

LES PERSPECTIVES 2025

Améliorer l'accueil des nouveaux agents en finalisant la rédaction d'un livret d'accueil et en organisant un accueil physique.

La démutualisation du service prévention mutualisé Ville/Portes de France suite à la fusion des 2 agglomérations Portes de France et Val de Fensch au 1^{er} janvier 2026.

Un nouveau défibrillateur sera mis en place dans le quartier du **Val Marie** pour desservir la salle multifonctionnelle Val Marie et le groupe scolaire Jean-Jacques Rousseau.

LES FAITS MARQUANTS 2024

Une **étude de poste** a été réalisée pour un poste d'agent d'accueil à Puzzle.

Un **nouveau défibrillateur** a été mis en place à Puzzle.

Les Services Techniques Municipaux et Puzzle ont fait l'objet de la visite annuelle de l'Agent chargé de la fonction d'inspection. Accompagné du service prévention, l'inspecteur visite les services, se fait présenter tous les documents relatifs à la santé, la sécurité, les contrôles réglementaires..., échange avec les responsables de services et dresse un rapport de constats et de préconisations qui est ensuite présenté à l'autorité territoriale et à la F3SCT. Les préconisations sont ensuite intégrées au tableau des actions de prévention qui est également présenté à chaque réunion de la F3SCT.



DES CHIFFRES

- 6 171 courriers et courriels enregistrés
- 2 116 téléservices issus de la G.R.C. dont le traitement a été suivi
- 70 740 plis ont été affranchis pour un montant total de 89 300 €
- 16 000 € de crédits de documentation mis à la disposition des services
- 210 délibérations adoptées au cours des 6 réunions du Conseil Municipal
- 107 arrêtés ont été pris dans les domaines suivants :
77 arrêtés temporaires de circulation pour l'organisation de manifestations, 17 arrêtés définitifs de circulation et de stationnement (dont 2 arrêtés de refontes complètes de l'intégralité des emplacements réservés aux véhicules de personnes à mobilité réduite ainsi que de emplacements reversés aux livraisons ; 1 arrêté réglementant l'ensemble des voies piétonnes et zone de rencontre du l'hyper centre-ville),
7 arrêtés de délégation pour la célébration des mariages par des conseillers municipaux,
6 arrêtés de délégation de signature
- 382 transmissions au contrôle de légalité via FAST :
116 actes réglementaires et 266 décisions.
- 331 actes et autres documents d'information publiés par voie numérique.
- 93 sinistres dont 46 en responsabilité civile ont été enregistrés, 13 nouveaux contentieux ont été gérés
- 12 300 actes d'état-civil délivrés et 418 attestations d'accueil.



SES MISSIONS

Cette direction intervient sur cinq secteurs d'activités.

Le secteur des Assemblées assure l'organisation des séances du Conseil Municipal et de ses commissions et le suivi de ses délibérations.

Le secteur Réglementation gère les arrêtés du Maire portant réglementation du stationnement et de la circulation, les arrêtés de délégation de signature accordés aux élus et aux fonctionnaires, ainsi que les arrêtés de délégation pour la célébration des mariages. Il assure la publication numérique des actes et leur transmission au contrôle de légalité ainsi que la réalisation des registres des actes administratifs.

Il s'assure également « une assistance » auprès de l'ensemble des services pour la mise en conformité de leurs actes. Il gère les cotisations aux associations dont la Ville est membre.

Le secteur Assurances et Contentieux gère les litiges de nature à engager la responsabilité de la Ville du fait de ses biens, ses activités et ses agents ainsi que les contentieux de la Ville et du CCAS tant en demande qu'en défense devant toutes les juridictions. Il établit et gère les polices d'assurances garantissant les différents

risques de la Ville et du CCAS.

Le service Traitement de l'Information assure la gestion des courriers postaux et de l'ensemble des saisines de la Ville, effectué par tout moyen et notamment via le portail de Gestion de la Relation Citoyen. Il assure l'affranchissement des courriers sortant et gère les crédits de documentation des services.

Le service Accueil et la démarche Qualité assure le meilleur accueil aux usagers de l'Hôtel de Ville et des Services techniques municipaux. A l'Hôtel de Ville, il délivre une quinzaine de prestations administratives dont notamment la délivrance des actes de naissance, les certificats de résidence, les opérations de recensement citoyen, les certificats de vie, les légalisations de signature, les attestations d'accueil, les cartes de bus ainsi que la distribution des sacs destinés à la collecte des déchets - aux services techniques municipaux. Il a en charge également le traitement des signalements sur le domaine public en lien avec les services techniques. Ce service est identifié « Allo Mairie » auprès des usagers.

Cette direction assure également l'édition de tableaux de bord pour les Directions et coordonne la rédaction du présent rapport d'activités des services.

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

- Possibilité de prendre rendez-vous en ligne : pour une assistance à la pré-demande en ligne pour les demandes de Carte d'Identité et de Passeport, 245 RV pris avec une disponibilité sous 10 jours, pour une attestation d'accueil, 459 RV pris sous une disponibilité de 9 jours
- 3 téléservices en ligne
- 448 téléservices reçus, durée de traitement médian 1 jour
- 19 autres demandes traitées en 2 jours
- 14 000 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 95 % en moins de 30 secondes
- 1 647 signalements reçus par Allo Mairie et traités en 4 jours
- Ces excellents résultats de traitement - il s'agit de délais de traitement médians – sont à partager avec les agents des directions des Espaces Publics Urbains, des Parcs et Jardins, de l'Enseignement et de la Police municipale qui interviennent sur le terrain.
- A noter 2 jours de délai médian de traitement pour les anomalies concernant l'éclairage public,
- 294 signalements de ce type.

LES PERSPECTIVES 2025

Après l'obtention en décembre 2018 du Label Marianne pour le service Accueil et la Direction des Services à la Population, les services municipaux sous l'égide de la démarche qualité vont **s'engager dans la labélisation Services Publics** • désormais accessible aux collectivités territoriales, cela pour attester de la qualité du Service Public, valoriser l'ensemble des directions impactées par les usagers et renforcer la relation de confiance avec ceux-ci.

Les agents d'accueil vont bénéficier d'une certification « **aidants connect** » leur permettant de réaliser, pour les usagers, des démarches administratives en ligne « à la place de » via une connexion sécurisée.

L'édition de tableaux de bord de suivi de la qualité de la relation à l'usager via Power BI. Ils permettront aux services concernés de suivre leurs résultats de qualité de service, et de proposer, le cas échéant, des actions d'amélioration en lien avec la Démarche Qualité selon des indicateurs tels que le respect du délai de traitement annoncé, le taux de décroché téléphonique...

La fusion des services Traitement de l'information et Accueil. Ces deux services jouent un rôle crucial dans la gestion des flux d'information et la communication au sein des services municipaux au bénéfice des usagers. A ces points de convergence dans les missions s'ajoutent celles relatives aux outils informatiques utilisés, à savoir Maarch et la GRC.

LES FAITS MARQUANTS 2024

- Les **contrats d'assurance de la Ville** ont pris fin le 31 décembre 2023. De nouveaux contrats ont débuté le 1^{er} janvier 2024 avec une hausse significative du montant des cotisations malgré une sinistralité raisonnable mais dans un contexte national difficile.
- L'édition d'un **guide des démarches Ville/Agglo mis à la disposition de tous les Thionvillois**.
- La poursuite du déploiement du portail de **Gestion de la Relation Citoyen**, la mise en service sur le site internet de la Ville de l'**assistant virtuel conversationnel Thi 'Bot** et la mise en place d'un panel usagers, issu des instances de démocratie participative, pour tester les nouveaux outils et usages numériques.
- **Le développement des Rendez-Vous en ligne avec plus de prestations et de services concerné**.
- Dès septembre 2024, une **téléphonie améliorée** pour les usagers avec l'adaptation du Serveur Vocal Interactif aux services les plus demandés, une **fonctionnalité de liste d'attente** permettant à l'utilisateur de connaître son temps d'attente estimé et **l'intégration de messages sur l'ensemble des points accueils des services**. Pour ce faire, le service accueil a enregistré plus de 40 messages au sein du studio d'enregistrement de Puzzle.
- La mise en place de la **téléphonie IP** a permis de **mettre en place le télétravail pour les agents d'accueil**, cette modalité particulière et inattendue d'exercice des fonctions d'accueil a été particulièrement suivie...
- La **généralisation du contrôle de légalité FAST Actes via l'outil Kdelib** qui va permettre d'opérer en un seul clic la télétransmission de l'ensemble des délibérations adoptées par le Conseil Municipal lors d'une séance.
- **La politique qualité réaffirmée** selon quatre axes stratégiques : toujours améliorer la proximité du service public local, simplifier les démarches administratives, développer en permanence l'efficacité du fonctionnement des services et contribuer à l'épanouissement professionnel des équipes tout en ayant une posture éco-responsable.
- La réalisation d'une auto évaluation des engagements Services Publics +
- Le rattachement en novembre 2024 de la Mission « Démarche Qualité » au secrétariat général





LE PÔLE « VIE DE LA CITÉ »



LA DIRECTION DE L'ACTION CULTURELLE

SES MISSIONS

La Direction de l'Action Culturelle regroupe et gère les équipements culturels communaux tels que le Théâtre, le Conservatoire à rayonnement communal, la salle de concert Adagio, les espaces d'art Suzanne Savary et In Vitro, le LED, le LAB, la maison des associations Raymond Queneau, les orchestres de la Musique des Sapeurs-Pompiers et du Symphonique de Thionville-Moselle, le cinéma La Scala, et bien sûr Puzzle.

Elle centralise les demandes liées à ces équipements et renseigne le public sur l'offre culturelle existante (structures communales, associations, manifestations, activités diverses...). Elle est également garante de la coordination et de la transversalité entre tous les équipements qui dépendent de sa direction.

Elle apporte son soutien financier et technique aux manifestations organisées par les associations et compagnies théâtrales.



LES PERSPECTIVES 2025

- Fort de son succès en 2023, le **festival Politéïa revient pour une seconde édition du 13 au 16 mars 2025**, en partenariat avec l'association Des Mots & Débats. Cette manifestation biennale portée par une volonté municipale de redonner du sens au débat public se veut ouverte à tous, intelligente, constructive mais aussi artistique et festive.
- Toujours au cœur de la ville, à Puzzle, au Théâtre Municipal et au cinéma La Scala, le festival traitera de la question, « Quels Progrès ? », durant 4 jours de rencontres et sous l'éclairage de près de 70 invités prêts à faire entendre leurs voix et à débattre.
- Cette édition 2025 sera également l'occasion de tester quelques nouveautés en termes de programmation et de logistique : une journée spécifique à destination de l'accueil des scolaires et de la jeunesse le jeudi 13 mars, un spectacle au Théâtre en grande salle, un espace de restauration rapide sur la place de la liberté qui permettra de créer un gourmand trait d'union entre les conférences se déroulant au théâtre et celles se tenant à Puzzle.
- Par ailleurs, c'est désormais dans le Forum de Puzzle que la librairie éphémère proposera sa sélection d'ouvrages autour de la thématique et de ses auteurs invités.
- Enfin, une attention particulière sera portée aux publics porteurs de handicaps, ainsi qu'une vigilance accrue sur l'empreinte carbone de la manifestation, dans la continuité de la charte éco-manifestation mise en place récemment au sein de la collectivité.
- Avec ses nombreux établissements (le Théâtre, La Scala, Puzzle, L'Adagio, le Conservatoire de musique, le LED/LAB) et une programmation riche, la Direction prévoit de lancer une série de podcasts vidéos pour renforcer son rayonnement sur le territoire. Ces **podcasts culturels thionvillois** mettront en lumière les actions culturelles en proposant des contenus variés et engageants, tels que des actualités, des interviews d'artistes et des agendas de sorties. Ce projet vise à moderniser la communication culturelle de Thionville, à engager le public de manière interactive et à promouvoir la richesse de notre territoire.
- L'un des objectifs est de créer un contenu de qualité, à la fois pertinent dans le fond et accrocheur dans la forme (humoristique, anecdotique, intrigant...). Les podcasts viseront à fidéliser les publics existants et à toucher de nouvelles audiences. Ils seront adaptés aux différentes tranches d'âge, avec une cible principale adulte.
- Un studio de tournage pérenne sera aménagé dans le studio M de Puzzle (aménagement acoustique et décor). L'équipe de réalisation (régie technique) sera composée des agents des Studios numériques de Puzzle. Les présentateurs et chroniqueurs seront sélectionnés parmi les agents de la Ville.
- Le lancement de l'émission est prévu pour la rentrée 2025/2026 après les vacances, avec une diffusion bimensuelle en direct le mardi de 18H à 20H, puis en différé sur une plateforme de vidéos telle que YouTube.



SES MISSIONS

Le Conservatoire de musique dispense auprès de 758 élèves l'ensemble des disciplines musicales : pratique instrumentale et vocale, éveil musical, formation musicale, culture musicale et pratiques collectives. Celles-ci couvrent une large palette de styles allant du classique au jazz, en passant par les musiques actuelles et traditionnelles.

L'établissement se rapproche des publics empêchés ou éloignés en proposant de nombreuses interventions en direction des institutions médico-sociales.

Les actions d'éducation artistique et culturelle sont valorisées grâce à la musicienne intervenante en milieu scolaire. L'établissement développe et soutient les initiatives en direction des pratiques amateurs.

Au centre du Conservatoire, l'Adagio permet aux élèves de se produire en concert tout au long de l'année et de découvrir les nombreux artistes qui s'y produisent.

L'Espace d'Art Suzanne Savary, au 1^{er} étage, favorise la sensibilisation à la jeune création artistique, contemporaine et aux modes d'expression.

LES FAITS MARQUANTS 2024

« **La Quinzaine de l'accordéon** » du 12 au 27 janvier, événement musical, partagé par les institutions culturelles de la ville (Théâtre, Adagio, Scala, Puzzle...) qui a permis la découverte de ce merveilleux instrument, son histoire, son répertoire.

Le concert des 3 orchestres du Conservatoire le 17 avril à l'Espace multifonctionnel de Veymerange et la participation du Big band le 21 avril à Vandœuvre et le 7 juillet dans le cadre du nouveau « Thionville Jazz Festival ».

L'accompagnement de l'Orchestre Demos Moselle lors du passage de la Flamme Olympique le 27 juin.

La participation du chœur d'enfants en partenariat avec le NEST à deux représentations de la pièce de théâtre « les Grands Sensibles » des 16 et 17 octobre et le concert de Noël le 11 décembre en l'Eglise Saint-Pierre avec les chœurs, orchestres et classes de formation musicale réunissant plus de 280 musiciens.

Les master-classes avec les artistes dans le cadre de la saison de l'Adagio.

Sur le plan pédagogique, le Conservatoire poursuit son évolution avec des outils innovants, équipement de deux nouveaux tableaux numériques.

Il est devenu un établissement ressource dans la

formation professionnelle des étudiants du Pôle Musique et Danse de l'Ecole Supérieure d'Art de Lorraine.

Un choix de développement autour des axes suivants :

Un accès à la musique pour tous avec le développement de l'accueil des élèves issus du dispositif Demos dans le Cursus Etude, la création d'un cours de formation musicale « FM à ton rythme » permet aux élèves à besoins spécifiques de s'épanouir dans leurs études musicales et des interventions régulières dans les maisons de santé, hôpitaux et EPHAD de la ville favorisent l'accès à la musique au public éloigné.

Un éveil à la curiosité artistique avec la découverte de l'Opéra-Théâtre de Metz pour les classes de formation musicale et de l'art scénique a eu lieu les 16 et 17 octobre 2024 avec la représentation de la pièce de Théâtre : « Les Grands Sensibles ».

Un élargissement des collaborations avec des partenariats avec les établissements d'enseignement artistique du Territoire Grand Est et l'engagement des départements Musiques Actuelles et Jazz dans la saison du LAB/LED.

L'élaboration du Projet d'Établissement avec une mise à jour des textes cadres (règlements intérieur et pédagogique) et réalisation du Projet d'Etablissement.

DES CHIFFRES

- L'effectif pour 2024-2025 s'élève à 758 élèves pour 41 professeurs.
- 486 thionvillois pour 272 extérieurs, 495 mineurs pour 263 majeurs.

LES PERSPECTIVES 2025

La demande de **classification de l'établissement en lien avec le Nouveau Schéma National d'Orientation Pédagogique (SNOP)**.

Le spectacle déambulatoire du Conservatoire au cœur de ville « Demain pour toujours » programmé le samedi 24 mai 2025, autour de la musique, du théâtre et du patrimoine, d'après la création du livret de la compagnie de théâtre « Les pièces détachées » tissant le lien entre passé, présent et futur.

L'acquisition d'un orgue au sein de l'établissement.

La création d'un **atelier « Art de la scène »** en partenariat avec le NEST.



LE THÉÂTRE

THEATRE

THIONville

DES CHIFFRES

- 27 spectacles tout public et 9 séances scolaires pour 22 274 spectateurs
- 22 mises à disposition

LES FAITS MARQUANTS 2024

Le Théâtre de Thionville a accueilli sa nouvelle directrice, précédemment programmatrice de **l'Adagio**. Ces deux lieux emblématiques de la vie culturelle régionale sont pour la première fois de leur histoire réunis **sous une même direction**.

Le Théâtre a **accueilli en résidence le NEST**, celui-ci ne disposant plus temporairement d'un lieu de création. Cette résidence durera le temps des travaux de construction d'un nouveau Centre Dramatique National.

Entre autres événements importants accueillis au Théâtre en 2024, citons le Congrès National des Sages, le Christmas Live de Lor FM, la première édition du Thionville Jazz Festival.

SES MISSIONS

Le Théâtre de Thionville propose chaque année une programmation éclectique, de septembre à juin : théâtre, danse, concert, opéra, spectacle jeune public.

L'équipe du Théâtre et de l'Adagio assure l'élaboration de la saison culturelle, de la programmation à l'organisation et l'accueil de chaque production. L'équipe assure également la programmation et l'organisation des spectacles à destination des scolaires ainsi que l'accueil des événements municipaux ou associatifs pour lesquels les lieux sont mis à disposition.

LES PERSPECTIVES 2025

Au-delà de la réalisation de la saison culturelle, véritable cœur d'activité du Théâtre et de l'Adagio, les deux lieux participeront activement à l'accueil et à l'organisation du **Festival Politeïa ainsi qu'à la deuxième édition du Thionville Jazz Festival**.



DES CHIFFRES

22 concerts tout public et 8 séances scolaires pour
3214 spectateurs
5 mises à disposition
7 master-classes et ateliers

LES PERSPECTIVES 2025

Au-delà de la réalisation de la saison culturelle, véritable coeur d'activité du Théâtre et de l'Adagio, les deux lieux participeront activement à l'accueil et à l'organisation du **Festival Politeïa** ainsi qu'à la deuxième édition du **Thionville Jazz Festival**.

SES MISSIONS

Cette magnifique petite salle de concert de 150 places, chaque saison à l'Adagio permet d'entendre et de découvrir toutes les musiques ! Classique, jazz, musiques actuelles ou musiques du monde, l'Adagio soutient les jeunes artistes et la création émergente. L'Adagio est également le lieu privilégié de la découverte de la musique par le jeune public et les scolaires.

LES FAITS MARQUANTS 2024

L'Adagio continue la reconstruction de son public et de sa visibilité régionale. **Les artistes invités ont activement participé au projet pédagogique du Conservatoire en réalisant master-classes et ateliers au bénéfice des élèves.**

Entre autres événements importants développés à l'Adagio en 2024, citons les concerts d'ouverture et de clôture de la Quinzaine de l'Accordéon en collaboration avec le Conservatoire, le portrait musical de la Ville par Jean-François Zygel, la création de la lecture musicale *Le Manteau* de Nikolaï Gogol par Antoine Duléry accompagné du Trio Hélios.

Par ailleurs, l'équipe du Théâtre et de l'Adagio a organisé les animations culturelles proposées autour du passage de la Flamme.





DES CHIFFRES

- 39 479 entrées en 2024 (contre 35811 entrées en 2023)
- 6 225 entrées scolaires
- 855 cartes d'abonnements vendues
- 225 Pass 10 séances vendus
- 46 semaines d'exploitation

SES MISSIONS

La Scala est une salle classée Art et Essai qui a pour mission de promouvoir le cinéma d'auteur, indépendant et patrimonial. Elle propose une programmation diversifiée, incluant des films en version originale, des œuvres peu diffusées et des rétrospectives. Elle soutient la création et l'innovation en organisant des rencontres avec des réalisateurs, des débats et des festivals. Elle développe également des actions d'éducation à l'image auprès du jeune public, favorisant ainsi la diversité culturelle et l'accès au cinéma pour tous.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Depuis le mois d'octobre 2024, La Scala organise un **ciné-club mensuel** où elle propose une sélection de films rares, classiques ou contemporains, choisis pour leur valeur artistique et culturelle. Chaque séance est suivie d'un échange animé par son nouveau directeur ou une association de jeunes cinéphiles, de 15 à 30 ans, favorisant le dialogue et l'analyse cinématographique. Ouvert à tous, ces ciné-clubs visent à créer un espace convivial de découverte et de réflexion, où le cinéma devient un vecteur de partage et d'enrichissement collectif.

Lancée à la fin 2024, la **Séance Interdite est un double-programme de films de genre** qui

offrent une immersion unique dans l'univers du cinéma fantastique, d'horreur, de science-fiction ou encore du polar. Programmés en soirée, ils associent deux oeuvres complémentaires, classiques cultes ou découvertes rares, pour une expérience intense et cinéphile. Introduits par un spécialiste, ces films sont parfois accompagnés d'animations, de débats ou de surprises, créant une atmosphère immersive et conviviale pour les amateurs du genre.

Avec l'organisation de ces soirées spéciales, La Scala a pour ambition de diversifier son public et de faire rayonner l'établissement dans toute la région.

LE LED, LE SERVICE « ASSOCIATIONS CULTURELLES »



DES CHIFFRES

- Groupes de musiques et musiciens individuels : 45 en 2024 contre 49 en 2023 et 51 en 2022
 - Associations : 36 en 2026, contre 34 en 2023 et 36 en 2022
 - Compagnies de théâtre, chorales et orchestres : 11 en 2024, contre 11 en 2023 et 9 en 2022
- A noter une baisse du nombre de groupe de musique (-10 % par rapport à 2022) mais la tendance s'inverse sur 2025 avec l'attractivité du duo LED/LAB.

SES MISSIONS

Ce service aide à la gestion administrative des associations et au montage de projet. Il assure le traitement des demandes de subventions.

C'est un guichet unique pour les demandes d'autorisations et de matériel pour les associations culturelles de la ville.

Il assure la mise à disposition de locaux pour les pratiques artistiques suivantes : musiques amplifiées ou non, arts plastiques, théâtre, musique d'ensemble (instrumental et choral) ainsi que pour les activités administratives des associations.

LES FAITS MARQUANTS 2024

La structure a fêté ses 10 ans en mars, l'occasion d'organiser une journée portes ouvertes. Cet anniversaire s'est couplé à **l'inauguration de la salle de spectacle le LAB** qui vient compléter l'offre proposée au sein du bâtiment.

Le NEST, dans sa version semi nomade depuis le début des travaux de démolition du Théâtre en Bois, est venu plusieurs fois utiliser les locaux.

Le LED continue de travailler avec le service Prévention pour héberger les formations SST prodiguées en interne. Après une année de finalisation de projet et de travaux, 2024 a été l'année de la **concrétisation du LAB, salle de spectacle**.

32 concerts, pièces de théâtre, résidence et spectacles accueillis plus tard, l'équipe obtient la confirmation que cette salle était attendue.

Le **LAB c'est aussi un nouvel écrin pour accueillir**

les ateliers Musiques Actuelles du Conservatoire, exemple renouvelé de complémentarité.

L'équipe du LED a assuré la gestion de la **Fête de la Musique 2024**.

4 scènes, place au Bois avec une scène ouverte pour des artistes locaux émergeant, place Claude Arnoult avec les groupes fréquentant l'Espace Raymond Queneau, cour du Château pour les élèves du Conservatoire et enfin place du Luxembourg avec ce qui se fait de plus rock parmi les groupes du LED.

2024 a été l'occasion pour nous de tester une **disposition particulière et inhabituelle. Pas de concerts passés une certaine heure sur la place Anne Grommerch**. Si la pluie a en réalité chassé les musiciens qui devaient s'y produire, il était cette année prévu de n'accueillir de groupe que jusqu'à 20h, et encore, sur un espace scénique réduit.

LES PERSPECTIVES 2025

Les perspectives sont principalement tournées vers :

- le **LAB – réaliser une première année pleine**, créer des circuits de communications pertinents et efficaces, organiser un évènement symbole du lieu.
- l'organisation de l'édition 2025 de la **fête de la Musique**. Formule sensiblement différente de la version 2024 avec des **spectacles à destination des plus jeunes l'après-midi**.

Puzzle est un lieu culturel dynamique et incontournable de la ville. Il offre une variété d'espaces permettant à chacun de s'immerger dans la culture, la lecture, ainsi que dans la création artistique et numérique. Ces différents espaces garantissent une expérience enrichissante, permettant à tous de découvrir la diversité de nos offres.

LES FAITS MARQUANTS 2024

L'événement phare en 2024, **l'attrape-conte**, qui a connu un grand succès lors de sa 2^{ème} édition, attirant plus de 300 personnes, tant adultes que jeunes, pour les conférences, spectacles et contes.

FOCUS : L'ouverture d'un nouveau service : le FAL, à destination d'un public éloigné de la lecture.

Lancé en mai 2024, il s'agit d'un dispositif national visant à offrir une lecture accessible aux adultes qui n'ont pas maîtrisé l'apprentissage de la lecture ou qui ont désappris à lire, afin de leur redonner le goût et le plaisir de lire.

Les collections FAL sont stratégiquement placées à l'entrée de la médiathèque pour une visibilité optimale, elles sont riches et variées et comprennent un large éventail de genres (album, romans documentaires et bande dessinée) qui permet à chaque lecteur de trouver des ouvrages adaptés à ses goûts et besoins.

Les activités de médiation et d'animation apportent une nouvelle dynamique à la médiathèque et favorisent l'inclusion de nouveaux publics. Elles sont menées en collaboration avec plusieurs partenaires, notamment la Mission locale, le Greta OFII, Apsis Emergence, l'Association Athènes et avec le concours d'intervenants culturels et artistiques du territoire.

Les **actions culturelles de l'espace adulte** au travers du club lecture, l'atelier d'écriture, le Tea Times, le Café Philo font salle comble avec plus de 20 personnes à chaque séance.

Les **animations en jeunesse** ont remporté également un grand succès : les lectures doudou, les contes et spectacles ainsi que les ateliers créatifs ont rassemblé plus de 500 enfants de 0 à 12 ans sur l'année 2024. Les rendez-vous réguliers avec les établissements scolaires de Thionville permettent de toucher 25 classes et 600 élèves.

L'Espace d'art Suzanne Savary a accueilli plusieurs expositions marquantes : « Musica Ricerata » en janvier, « Cornelia Eichhorn » en février et mars. En mai et juin, les résidents du LED ont présenté leurs oeuvres lors d'un vernissage. En octobre et novembre, Françoise Vanneraud a également exposé ses travaux.

La Chapelle des Lépreux a organisé 10 apéros graphiques entre janvier et décembre, et une exposition

de l'artiste 4cid C4t, invitée par Paul DP, a eu lieu entre février et mars. Paul Dalbin Pinot a animé la Chapelle lors de ces événements, attirant régulièrement des passants curieux.

L'Espace In Vitro a accueilli 18 expositions d'artistes amateurs et d'associations tout au long de l'année.

Dans le cadre des « Midis Chillés », des séances de cinéma ont eu lieu sur la pause méridienne dans la Caverne. Les mardis et jeudis étaient consacrés à la diffusion de vidéos de youtubeurs culturels, tandis que les mercredis et vendredis étaient dédiés aux courts métrages.

Un partenariat renforcé avec l'Espace Saint Nicolas a permis la mise en place d'activités dans leurs locaux, tels que le club de lecture avec 47 participants, des ateliers mémoire avec plus de 60 personnes présentes et la Journée Mondiale du Tricot à Puzzle.

En 2024, le **Centre Jacques Brel**, avec le soutien de la Ville et de Puzzle, a proposé trois événements majeurs, attirant 5 351 visiteurs. En janvier, l'exposition « Végétal » a offert aux visiteurs un moment suspendu pour apprécier une nature résiliente. En mai, l'exposition monographique « L'heure passagère » de Solène Rigou a permis une immersion dans la vie quotidienne de l'artiste. Enfin, en décembre, l'exposition « Enchanté » a exploré le merveilleux et le mystérieux des contes de fées, des fables, des mythes et des légendes.



DES CHIFFRES

- 219 925 visiteurs en 2024.
- La médiathèque a enregistré plus de 36 765 usagers, avec un total de 203 205 documents empruntés.
- En 2024, 1 815 nouveaux usagers, portant le total à 9 336 inscrits.
- La médiathèque de la Côte des Roses a accueilli plus de 900 enfants, qui ont emprunté 4 337 documents. 400 inscrits aux animations du mercredi après-midi.
- Le Médiabus dessert 12 écoles thionvilloises, ainsi que 7 crèches. Avec 2 692 usagers et 8 901 documents empruntés, ce service est essentiel pour les établissements scolaires et périscolaires éloignés du centre-ville.
- Plusieurs ateliers de développement de jeux vidéo, de MAO, de streaming, de l'initiation à la photographie, au tournage, au doublage et au montage ont attiré plus de 450 participants lors des différentes séances.

LES PERSPECTIVES 2025

Puzzle continuera à s'investir dans la **lutte contre l'illectronisme** en offrant, avec l'aide de son conseiller numérique, des sessions d'accompagnement destinées aux usagers du quartier prioritaire de la Côte des Roses, ainsi qu'à la Mission Locale et dans les EHPAD.

Un **axe stratégique fort autour de la jeunesse thionvilloise** sera développé sur le territoire avec les différents partenaires et associations de la ville et la communauté d'agglomération, un projet inclusif où la culture, la lecture et le partage seront les ambitions de Puzzle pour 2025.



LA DIRECTION DU PATRIMOINE

La Direction du Patrimoine gère et met en valeur le patrimoine historique de la Ville à travers les archives municipales, le musée de la Tour aux Puces et les monuments remarquables et historiques de Thionville. Elle assure également la gestion des associations patrimoniales, coordonne les manifestations de la Ville de Thionville à connotation historique ou commémorative et participe aux volets patrimoniaux des projets urbanistiques.

LES FAITS MARQUANTS 2024

DES CHIFFRES

- 3 936 visiteurs accueillis lors des Journées Européennes du Patrimoine sur l'ensemble des sites ouverts
- 3 interventions dans les lycées et collèges afin de sensibiliser les élèves au patrimoine
- 20 tombes recensées et étudiées dans le cimetière de Guenrange, 11 dans le cimetière de Beauregard

Concernant l'animation, coordination du **80^e anniversaire de la Libération de Thionville** (9, 10 et 11 novembre 2024) et des **Journées Armées et Territoire** (15 et 16 novembre)

62 élèves du lycée Charlemagne sensibilisés sur le patrimoine de Thionville au travers d'interventions hors les murs ;

Concernant la conservation, **restauration des calvaires** de la rue Château Jeannot et du quartier d'œutrange, soutien et conseil à un particulier pour la restauration de la statuette Saint Nicolas, rue du Mersch, restauration de l'Autel de la Patrie, récolement, prise en photo et **études des graffitis, gravures, dessins et peinture faits par les soldats français, allemands et américains** dans le bastion du Luxembourg (15) et dans le fort de Guenrange (85)

LES PERSPECTIVES 2025

- **Restauration de 2 calvaires : Garche et Beuvange** et réinstallation du calvaire d'œutrange.
- **Recensement des architectures remarquables des villages de Garche et de Kœking** dans le cadre de la refonte du PLU.
- **Récolement des monuments aux morts et monuments commémoratifs** de Thionville.
- **Études des tombes des cimetières de Garche.**
- Études patrimoniales sur les chantiers d'urbanisme en projet.
- Insertion des fiches patrimoniales dans la nouvelle version du SIG.



Les Archives municipales assurent la collecte, le classement, la conservation, la communication et la valorisation des documents écrits et iconographiques de Thionville. Elles accompagnent les services pour les aider à préparer le versement de leurs documents, qu'ils soient sur support papier ou numérique. Le public accueilli concerne les services municipaux soucieux de s'appuyer sur leurs archives dans la gestion quotidienne,

des citoyens en quête de preuves, des chercheurs, des généalogistes amateurs ou confirmés ou de simples curieux. Le service veille sur l'ensemble des 3,5 kilomètres de documents déjà présents dans les dépôts, et prépare la conservation des données nativement électroniques pour que les données informatiques produites aujourd'hui soient encore lisibles dans plusieurs siècles.

LES PERSPECTIVES 2025

La numérisation de plans cadastraux de Thionville, registres d'état civil, et registres de délibérations des villages.

La participation à l'exposition sur le thème des colonies de vacances avec les Archives départementales.

La mise en place d'un **atelier pédagogique sur les ponts-écluses** (écoles élémentaires) en partenariat avec le CAUE 57 et l'inspection d'académie.

La préparation d'une manifestation consacrée au 200^e anniversaire de la photographie.

DES CHIFFRES

- 45 654 documents iconographiques scannés en interne
- 3 409 ml équipés pour 2 788 ml occupés
- 82 % de taux d'occupation
- 284 lecteurs
- 861 documents communiqués en salle de lecture
- 440 demandes traitées par courrier (149 demandes généalogiques, 246 recherches administratives et 45 historiques)
- 1 525 séances d'archives (Il s'agit des séances de travail consacrées à la consultation des archives)



LES FAITS MARQUANTS 2024

- **L'entrée en fonction du logiciel d'archives Mnesys et la mise en place de 12 143 liens médias** et la mise en place d'un outil statistiques (octobre) de consultation de la plate-forme Mnesys Expo : 2 849 visiteurs (dont 2406 Français, 133 Américains, 57 Anglais, etc.) pour 31 300 pages vues.
- L'indexation et le dépouillement d'ouvrages (19 322 notices créées) et périodiques (15 913 notices créées), documents figurés (23 997 notices), documents d'archives (15 122 notices), archives privées (637 notices).
- 45 654 documents iconographiques scannés en interne.
- Le **reconditionnement des dossiers d'urbanisme (permis de construire)** : 126 ml, 49 ml de documents réceptionnés, 37 ml de documents éliminés.
- L'acquisition de 9 plaques de verre sur Thionville et Hayange et de 34 cartes postales anciennes.
- La numérisation externalisée de 747 planches cadastrales, 38 cartes anciennes, 9 registres d'engagements militaires, 38 matrices cadastrales, 18 registres d'état civil et 9 tables décennales, le tout représentant 19 270 vues.
- La restauration de 16 anciens registres d'état civil, 5 affiches, 6 gravures, 7 plans et 1 atlas.
- La participation à l'exposition sur les Jeux Olympiques et la rédaction du catalogue d'exposition.
- La réalisation de panneaux sur la Libération de Thionville en 1944 (gabions) et des panneaux de l'exposition intitulée « Patrimoine et Nature » (JEP 2024)
- L'entrée d'un fonds privé d'ouvrages (263 livres)

SES MISSIONS

Le Musée de la Tour aux pucés est un musée d'archéologie selon l'appellation « musée de France ».

Outre ses missions de conservation, l'institution présente des collections permanentes à travers 8 salles thématiques, accueille régulièrement des expositions temporaires et assure une médiation à destination des scolaires par des visites guidées et des ateliers.

LES PERSPECTIVES 2025

Des expositions / conférences avec les thématiques suivantes : Divine ivresse : Bacchus vs Dionysos, la famille Grand-ducale du Luxembourg et le Japonisme.

Des manifestations avec une participation aux Journées Nationales, nuit des Musées sur le thème des explorateurs, les Journées Nationales de l'Archéologie et les Journées Européennes du Patrimoine : animation sur le thème du néolithique (feu et tissage)

Des animations en lien avec des fêtes du calendrier : Jurassiques Pâques, Halloween et le jeu des Lutins à Noël.

S'agissant des médiations, une réflexion sera menée sur le **calendrier des réservations scolaires afin de l'ouvrir à un plus grand nombre d'établissements**. A noter la création d'une version de l'atelier « peinture préhistorique » mieux adaptée aux maternelles et au créneau du lundi après-midi.

En ce qui concerne la muséographie, une nouvelle vitrine sera créée dans la salle préhistoire et trois totems numériques acquis pour la salle d'exposition.

DES CHIFFRES

- 8485 visiteurs accueillis en 2024 dont 1761 entrées payantes
- 2629 participants (scolaires et familles) ont bénéficié des animations pédagogiques
- 427 visiteurs à l'exposition A Dada. Le cheval dans le jouet
- 3209 visiteurs à l'exposition Thionville s'enflamme pour les Jeux
- 518 visiteurs pour l'exposition Divine ivresse. Dionysos vs Bacchus (au 31/12/2024)
- 1 129 participants pour Halloween (191 enfants et 143 adultes)
- 270 participants à Jurassiques Pâques (139 enfants et 131 adultes)
- 239 participants à la Nuit des Musées
- 408 visiteurs pour le Jeu des lutins (177 bulletins)
- 2 catalogues d'exposition écrits, conçus et édités en interne
- Une augmentation des ventes de la boutique de 18,75% par rapport à 2023, 23% de plus pour les produits dérivés



LES FAITS MARQUANTS 2024

Don de 4 tableaux de M. Frant Savouret.

Mise en place du logiciel micromusée.

Visite de l'association « Sam'Crock » le 2 février : 14 personnes se sont réparties dans le musée afin de « croquer » les œuvres et l'architecture.

4 rallyes gallo-romains à destination des enfants du périscolaire du Lierre animés par la SHAL avec 45 enfants.

Participation au projet « bourse initiatives One piece » mené par le service jeunesse : aide pour la sélection des indices, mise en place des indices dans les vitrines et tournage dans le musée le 5 juin.

Concernant les animations, 2483 visiteurs ont été concernés.

Les animations récurrentes avec Jurassiques Pâques, la Nuit des Musées, les Journées Nationales de l'archéologie, les Journées Européennes du Patrimoine, Halloween « Le secret de la potion ». A noter pour cette dernière animation, la décoration du musée sur l'ensemble des vacances scolaires et des animations sur 3 jours.

Une nouvelle animation, le Jeu des Lutins proposé du 20 décembre au 5 janvier 2025.

Concernant les actions de médiation,

Accueil du public scolaire : 2 524 enfants accueillis au cours de 128 ateliers et création d'un nouvel atelier :

« Restauration rapide ». A noter l'ouverture d'un nouveau créneau à destination des scolaires le lundi après-midi et la création d'une charte enfant jointe à toutes les confirmations de réservation, elle permet de travailler sur les comportements à adopter lors d'une visite au musée.

Accueil des familles, mise en place d'une offre hebdomadaire lors des mois de juillet-août, 8 ateliers ont été organisés réunissant 83 personnes.

Accueil des personnes en situation d'handicap : 17 personnes accueillies pour 3 animations, réalisation d'une visite de l'exposition « Flamme » et d'un atelier archéologie avec 6 résidents du CET de Volkrange et réalisation d'un atelier « Peinture préhistorique » avec 5 enfants et adolescents de l'I.M.E « La sapinière » d'Aumetz.

Des expositions « A Dada ! Le cheval dans le jouet » jusqu'au 4 février, « Thionville s'enflamme pour les Jeux » du 26 mars jusqu'au 22 septembre et « Divine ivresse. Dionysos vs Bacchus » depuis le 26 novembre.



SES MISSIONS

DES CHIFFRES

Pour le service des Sports

Relation et dialogue avec 82 clubs et 17 associations sportives scolaires fédérant 15 000 licenciés

Gestion des équipements sportifs communaux dont 16 gymnases et salles couvertes, 9 stades, des équipements sportifs en libre accès...

Soutien à l'organisation de plus de 100 manifestations sportives

Attribution de 757 430 € de subventions à 37 clubs pour soutenir leur projet sportif (582 340 € de subventions de fonctionnement, 159 090 € de subventions exceptionnelles dont 33 950 € pour les dispositifs développés dans le cadre des JOP 2024 et 16 000 € de subventions d'investissement)

Attribution de 157 chèques Thi'Pass Sport (aide à la licence) aux jeunes thionvillois pour un montant total de 4 700 €, soit en moyenne un chèque de 30 € par jeune

Dans le cadre du programme d'action « Jeux, tu, il... Nous, Thionville » : 2 400 élèves de niveaux élémentaires ont participé aux différents temps forts des mini Jeux Thionville 2024, dont 700 élèves de CM2 lors du final des Mini Jeux, le 25 juin 2024 au stade de Guentrange et 15 000 personnes ont assisté au relais de la Flamme Olympique le 27 juin 2024 sur la commune

Pour le service Jeunesse

Près de 4 000 jeunes ont participé aux actions, dispositifs et événements développés par le Service Jeunesse :

61 lauréats de bourses : 46 bourses permis (dont 17 pour des jeunes issus des Quartiers Prioritaires de la Politique de la Ville), 13 bourses BAFA-BAFD, 2 bourses initiatives

739 jeunes ont participé aux événements Jeunesse du territoire (Salon de l'alternance, Prox aventure, Journée Portes Ouvertes IUT...)

2 000 Passages au Point Infos Jeunes (présentation du PIJ à 290 jeunes)

600 participations aux Animations estivales

400 personnes ont fréquenté le Salon Job d'été 2024

250 jeunes ont participé aux différentes actions développées dans le cadre du Projet Santé Mentale sur la commune

Nouvelles actions pour la Jeunesse 2024, 200 étudiants présents lors de l'événement #EtudiantsàThionville2024 et

250 jeunes ont participé aux 2 soirées Pépites

Plus de 98 000 € attribués en soutien aux actions destinées aux jeunes : 60 000 € pour les bourses,

12 000 € pour 6 « ateliers jeunes » réalisés par

31 adolescents (11 filles et 20 garçons) (APSYS, Centre Prévert et US Guentrange), 15 000 € à l'Office Municipal des Sports

pour les « Tickets Sports » d'été

10 400 € aux associations locales pour les animations estivales

Le Service des Sports assure la gestion des infrastructures sportives (gymnases et stades) et coordonne les relations avec les clubs sportifs et associations locales en favorisant un lien de proximité permanente.

Ce service a pour rôle de proposer une animation sportive variée et de qualité.

Il est le principal référent dans l'organisation des manifestations sportives, qu'elles soient de grande envergure ou de portée locale.

Il veille également à garantir la qualité des équipements, à évaluer les besoins des usagers, et à encourager la pratique d'activités physiques sportives (APS) pour tous notamment par le biais de différents dispositifs : Thi'Pass Sport, volet APS du Plan « Prévention de l'Obésité Infantile à Thionville » (POIT), application Jooks... et la collaboration avec les acteurs sportifs du territoire.

Le Service Jeunesse a pour principale mission de répondre aux besoins des jeunes Thionvillois de 11 à 30 ans. Il est chargé de mettre en oeuvre le projet « Jeunesse » de la Ville développé autour de 3 dimensions :

Une philosophie : porter un regard positif sur la Jeunesse (source d'énergie, de créativité, d'innovation...)

Une approche : dans chaque domaine de la vie quotidienne (logement, santé, formation, emploi, loisirs, mobilité...), les jeunes expriment des besoins spécifiques. La mission du service Jeunesse est d'identifier ces besoins et, avec le concours des structures partenaires, d'y apporter des réponses adaptées.

Une méthode : travailler en réseau avec l'ensemble des acteurs Jeunesse du territoire sur la base des principes de concertation, co-construction et d'évaluation. Trois axes prioritaires d'intervention, encourager l'autonomie et l'engagement des jeunes (ateliers jeunes, actions vie étudiante, différentes bourses : permis, BAFA, initiatives...), créer des espaces d'expression (RDV de la Jeunesse, coordination accueils jeunes, Instagram...) et développer l'offre de loisirs et d'événements dédiés à la jeunesse (Tickets Sports, animations estivales...)

Le Service Jeunesse propose aussi un Point Infos Jeunes, « PIJ », labellisé et situé en cœur de ville, permettant de conserver sa relation de proximité avec le public cible.

Le trophée 2024 de la manifestation qui a contribué à l'attractivité de la Ville pour « le Passage de la flamme »



LES RELATIONS À L'USAGER 2024

3 téléservices en ligne

102 téléservices reçus, durée de traitement médian 6 jours

51 autres demandes traitées en 21 jours

256 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 85 % en moins de 30 secondes

LES PERSPECTIVES 2025

- **Pour le service des Sports, s'agissant des équipements**, l'optimisation du suivi et de la gestion des équipements sportifs municipaux en libre accès, la coordination des **travaux d'aménagement extérieur du Gymnase Léo Lagrange**, le suivi des travaux de sécurisation et d'homologation (classification FFF) du **Stade de Guenrange**, la préparation du SPOT pour l'accueil du Thionville Open et mise en place d'une organisation permettant la délocalisation des activités du club ATGRS durant l'épreuve (3 semaines en intégrant phase de montage/démontage), la relance du marché d'entretien du terrain d'honneur du Stade de Guenrange en intégrant dans le fonctionnement interne le suivi spécifique à apporter aux terrains d'honneur de Garche et Œutrange (terrains d'entraînement de l'USTL) et la réalisation des travaux de réfection du drainage du terrain d'honneur du stade de Veymerange.
- **S'agissant des événements / animations**, il s'agit de poursuivre l'accompagnement des clubs afin de permettre la mise en œuvre de leur projet sportif et des organisateurs d'événements sportifs afin de promouvoir la pratique d'APS sur le territoire.
- Dans cette optique, la Direction s'engagera notamment en 2025 dans le soutien à l'organisation **de nouvelles manifestations sportives d'envergure nationale** (Compétitions d'escalade, Open Escalade en janvier et Championnat de France en mai/juin 2025 et Coupe de France Militaire de Handball), et **une nouvelle manifestation internationale** : ATP 75 du 2 au 9 Mars 2025 au SPOT.
- A noter également le **renouvellement du Label Ville Active et Sportive** pour 2025/2027 et le soutien à l'organisation d'un **évènement sportif étudiants** en collaboration avec le Service Jeunesse : Journée de partage et de rencontre étudiante autour des pratiques d'APS au Centre Multisports la Milliaire.
- **Pour le Service Jeunesse**, 2025 s'articulera autour de 5 grands objectifs : la poursuite de la mise en œuvre des dispositifs et de l'info jeunesse existants sur le territoire (action Moselle jeunesse durant l'été, ateliers jeunes, réaménagement du PIJ...), l'organisation d'événements et de temps de rencontre pour les jeunes (rdv de la jeunesse, Soirée Pépites, MasterClass...), le développement de la vie étudiante et des événements dédiés (coordination des bureaux des étudiants et des établissements d'enseignement supérieur, #EtudiantsATHionville2025, rencontres sportives...), le déploiement du compte Instagram Jeunes.Thionville et l'évaluation du projet jeunesse (public des bourses, fréquentation PIJ, nombre de partenariats...).

LES FAITS MARQUANTS 2024

FOCUS 2024, une année exceptionnelle pour la Direction Jeunesse et Sports !

ZOOM sur le Service des Sports : une année placée sous le signe des Jeux Olympiques et Paralympiques de Paris 2024, la Direction a coordonné un vaste et ambitieux programme transversal d'actions en collaboration avec tous les services de la Ville, les partenaires associatifs locaux, les services du Département, de l'Etat et du COJOP Paris 2024.

Ce programme intitulé « Jeux, tu, il... Nous, Thionville ! » a permis de proposer des actions pour les jeunes scolaires thionvillois (mini jeux Thionville 2024...), d'organiser des événements sportifs, de créer et développer de nouveaux équipements sportifs (SPOT, équipements sportifs en libre accès...) et en point d'orgue d'accueillir **la flamme Olympique le 27 juin 2024 en plein cœur de ville !** Événement historique pour Thionville ! Les Mini Jeux Thionville 2024 ont concerné les 2400 élèves de niveaux élémentaires des Villes de Thionville et Esch sur Alzette. Un arboretum a été créé au Stade de Guentrange, une boîte à outils a été mise à la disposition des écoles permettant la promotion des activités physiques et sportives, un relais de la Flamme a été organisé entre les écoles des 2 villes, un repas à l'aveugle pour 1 200 élèves Thionvillois en collaboration avec de multiples partenaires, mise en place d'un final pour les CM2 a été mis en place et des animations en Cœur de Ville ont été organisées : design actif, événements et animations sportives : Ping Tour 2024, Journées Olympique et Paralympique en cœur de ville.

S'agissant des équipements,

Inauguration et ouverture du Site Polyvalent Omnisports de Thionville (S.P.O.T.),

Création de 2 terrains de basket 3x3 au Parc Welvert,

Rénovation des courts de tennis extérieurs du Stade de Guentrange,

Mise en œuvre d'un design actif sur le parc de Street Workout de la Milliaire,

Réalisation de travaux d'amélioration du terrain d'honneur d'œutrange et mise en place d'un programme d'entretien spécifique sur le terrain d'honneur de Garche pour garantir à l'Union Sportive Thionville Lusitanos 2 sites d'entraînements compatibles avec le niveau de jeu de l'équipe 1^{ère} (Nationale 2).

Des Evénements / animations, avec le soutien aux manifestations sportives d'envergure : Semimarathon (célébration du « J-100 » des JOP Paris 2024), La Thionvilloise, Liberty Color Run, Match de Coupe de France USTL/Valenciennes...

ZOOM sur le Service Jeunesse : une année marquée par la mise en œuvre et le développement du projet Jeunesse et Vie Étudiante, de nombreuses collaborations avec les acteurs locaux, une coordination d'actions autour de la Jeunesse et de la Vie étudiante avec de nouveaux événements (soirée pépites, événement étudiants, masterclass...), plusieurs dispositifs développés avec les jeunes engagés du territoire !

Le renouvellement du Label « Information Jeunesse » en 2024.

Le développement du projet Jeunesse de la Ville sur l'année : en mars, organisation du **Forum Job d'été**, en avril, accompagnement sur le tournage d'une vidéo Youtube « Joker Time » dans le cadre d'une bourse initiative, en mai, célébration du talent, de la créativité et de l'engagement des jeunes avec la **1^{ère} Soirée Pépites**, en juillet/août, mise en place de moments de partage, loisirs et découvertes sur le territoire avec les Animations Estivales, en septembre, **lancement du compte Instagram « jeunes.thionville » et organisation du 1^{er} événement #EtudiantsATHionville2024**, en octobre, participation aux **Semaines d'Informations en Santé Mentale** : sensibilisation à travers des mots positifs, miroir du bonheur et micro-trottoir coordonnés par les jeunes engagés et 1^{er} Masterclass 16/30 ans sur le thème de la créativité et enfin en décembre 2^{ème} Soirée Pépites.

Chargée de mettre en œuvre une politique municipale particulièrement ambitieuse dans le champ de la Jeunesse et des Sports en cette année d'accueil des JOP à Paris, **DJS a conçu et réalisé en 2024 un programme d'activité exceptionnel** qui a permis à l'ensemble de l'équipe de développer à la fois de nouvelles collaborations et de nouvelles compétences. A l'évidence, ces acquis constituent de précieux atouts pour les années à venir dans la poursuite et le développement de la politique jeunesse et sports à Thionville ! (cf. développement d'actions jeunesse, vie étudiante, accueil de grands événements : Open de tennis ATP, étape du Tour de France, accompagnement de l'USTL dans le projet d'accès en N1...)



SES MISSIONS

Le Centre Communal d'Action Sociale (C.C.A.S.) est un établissement public administratif ayant une personnalité juridique distincte de la commune. Il est géré par un Conseil d'Administration et dispose d'un budget propre. Il est chargé de mettre en œuvre la politique d'action sociale de la Ville.

Le C.C.A.S. développe des actions auprès de tous les publics : enfants, jeunes, parents, personnes en difficulté, personnes en situation de handicap, seniors. Il intervient également auprès des associations à caractère sanitaire et social et humanitaire

Aussi, le C.C.A.S. articule ses missions autour de six services dont l'activité est détaillée ci-dessous.

DES CHIFFRES

- 6 réunions du Conseil d'Administration ayant approuvé 43 délibérations
- Un budget de 4 533 943 €

LES FAITS MARQUANTS 2024

La cession de l'ancien EHPAD, boucle Lamartine.

L'attribution du marché négocié suivant un **concours restreint de maîtrise d'œuvre sur esquisse pour la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté**.

L'intégration de Thionville Handicap au sein de la Mission Handicap.

Le lancement de la **coopération sociale locale avec les cafés associatifs solidarité**.

Le renouvellement du projet social de la Maison Des Quartiers (2024-2028).

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

8 téléservices en ligne

56 téléservices reçus, durée de traitement médian 1 jour

166 autres demandes traitées en 5 jours

5254 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 88 % en moins de 30 secondes

DES CHIFFRES

- 70 partenaires et structures, association ou organismes ressources
- 1 200 élèves lors du repas à l'aveugle sur les 17 sites de restauration thionvillois en simultanée le 12 avril 2024
- 700 élèves de niveau CM2 participent à la finale des mini jeux au stade de Guentrange le 25 juin 2024 autour de pratiques olympiques et paralympiques. (Ecoles de Thionville et d'Esch sur Alzette)
- 80 demandes traitées, 18 mois après le lancement de Thionville Handicap



LA MISSION HANDICAP

SES MISSIONS

La Mission Handicap a pour objectif de favoriser l'inclusion des personnes en situation de handicap à la vie de la cité.

Trois missions lui sont confiées : une mission de support et de ressource pour les services municipaux, la mise en place d'événements de sensibilisation, grand public et mise en réseau avec les partenaires et ressources de la Mission handicap.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Le développement du projet Thionville Handicap depuis juin 2023 et intégration à la Mission Handicap depuis octobre 2024.

Une collaboration avec les services-directions sur des actions-projets en lien avec la thématique « handicap » : Direction de l'Action Culturelle, Direction de la Jeunesse et des Sports, le CCAS, la Direction de la Communication, la Direction de l'Education...

Les principaux événements organisés sur la thématique du handicap en 2024 :

- Participation de la Mission Handicap au programme d'actions « Jeux Olympiques et Paralympiques 2024 ».
- Mise en œuvre d'un repas à l'aveugle auprès de 1200 élèves déjeunant sur les 17 sites de restauration en simultané, action réalisée avec le concours de l'association C-Cité.
- Installation et adaptation de l'arboretum des Mini Jeux au stade de Guentrange au public en situation de handicap avec les écoles partenaires.
- Organisation du final des mini jeux au stade de Guentrange réunissant près de 700 élèves de niveau CM2 autour de pratiques olympiques et paralympiques.
- Mise en œuvre ateliers paralympiques avec les clubs locaux dans le village place de la Liberté.
- Participation à l'accessibilité du parcours pour les spectateurs en situation de handicap.
- Atelier de sensibilisation au handicap lors de l'événement « Prox'aventure » avec l'Association Thionvilloise Handisport.

LES PERSPECTIVES 2025

La finalisation de la **démarche S3A au sein des services d'accueil de la Ville et du CCAS.**

Recueillir les besoins des différents services, établissements et directions afin d'établir un **plan d'action des ressources et supports à mettre en œuvre.**

Organiser des événements/manifestations de sensibilisation et d'information sur la thématique du handicap.

Poursuivre et développer Thionville Handicap.

LA DIRECTION DES SENIORS

DES CHIFFRES

- Célébration de 10 noces d'or, de diamant et de palissandre
- 3 960 colis distribués pour les Fêtes de fin d'année,
1 075 personnes présentes lors des repas dansants,
370 cadeaux distribués dans les EHPAD et longs séjours
- 1816 personnes transportées avec le Thi'Nicolas
- 77 personnes inscrites au Registre plan d'hiver et plan canicule
- **Des activités régulières** : 1 séance de qi gong/semaine (10 personnes), 1 séance de Pilates/semaine (6/8 personnes), 3 séances de danse en ligne/semaine (40 personnes), 2 séances de gym seniors/semaine (36 personnes), 1 séance de gym douce/semaine (20 personnes), 1 séance d'atelier mémoire/semaine – 2 groupes en alternance (52 personnes), 1 cycle de 4 séances de sophrologie/trimestre (8 personnes), 1 club de tricot solidaire semaine (20 personnes), 1 séance de yoga sur chaise/semaine (6/8 personnes), 8 repas dansants/année (120 personnes/repas soit 960 personnes au total, 2 thés dansant/année (110 personnes/thé dansant soit 220 personnes au total), 2 lotos/an : (100 personnes/loto soit 200 personnes au total)
- **Des activités ponctuelles** : ateliers floraux, conférences voyage, conférences avec l'Université de Lorraine, ateliers informatiques, club de lecture, ateliers pâtisserie, ateliers cuisine, ateliers créatifs, prévention routière, spectacle de théâtre, ateliers bien-être...
- **Des sorties** : visite guidée de la pépinière municipale (15 personnes) ; excursion « Boucle de la Sarre » (47 seniors) ; sortie « Cabaret » (55 seniors) ; visite guidée du château de la Grange (25 personnes) ; 3 ciné-seniors (70 personnes/séance soit 210 seniors au total) ; 3 sorties au théâtre Le Nest (15 personnes/spectacle soit 45 personnes au total)

SES MISSIONS

L'espace Saint-Nicolas est un guichet unique : il a pour vocation de lutter contre l'isolement des seniors. Aussi, ce service met tout en œuvre pour les renseigner et les accompagner et ce afin de contribuer à leur épanouissement, encourager le vieillissement actif, maintenir ou rétablir le lien social, favoriser le maintien de leur autonomie, être attentifs à leur santé et concourir à leur bien-être.

LES FAITS MARQUANTS 2024

Une **fréquentation en hausse** et une **baisse significative de la moyenne d'âge** des usagers.

La diversification des activités régulières et ponctuelles pour adapter l'offre à un plus grand nombre de seniors et aux différentes tranches d'âge.

La reprise des sorties à la journée et des sorties proposées.

La mise en place d'activités physiques dans les villages : Garche, Veymerange et Œutrange.



LES PERSPECTIVES 2025

- Le développement de **nouveaux partenariats culturels** notamment dans le domaine musical
- La mise en œuvre **d'activités de prévention** en lien avec l'appel à projet de la CARSAT et Label Vie
- Poursuivre les **rencontres intergénérationnelles** avec le public de la Maison des Quartiers
- Proposer des **spectacles festifs et culturels grand public** (troupe de cabaret, chanteur imitateur, troupe de théâtre..)

ACTIVITÉS RÉGULIÈRES...

LUNDI	MARDI	MERCREDI	JEUDI	VENREDI
QI GONG <i>avec Anna Lisa BALBONI</i> Tous les lundis 10h45 à 11h45 Début du cycle : 9 octobre 2023 Tarif : 0 € / séance <i>Paiement au trimestre possible</i>	GYM'SENIORS <i>(Gym d'entretien début)</i> Groupe 1 Tous les mardis 9h45 à 10h45 Début du cycle : 26 septembre 2023 Tarif : pris en charge par le CCAS	GYM' PILATES <i>avec Christelle WITKOWSKI</i> Tous les mercredis 10h30 à 11h30 Début du cycle : 27 septembre 2023 Tarif : 10 € / séance	DANSE EN LIGNE <i>avec Faslou GALLOU</i> Niveau intermédiaire : Tous les jeudis 9h30 à 10h30 Niveau perfectionnement : Tous les jeudis 14h à 16h Niveau débutant : Tous les jeudis 16h15 à 18h15 Tarif : 8 € / séance	SOPHROLOGIE <i>avec Anne Marie HUOT</i> 1 fois tous les 15 jours les vendredis 10h à 11h30 Début du cycle : Vendredi 9 février 2024 Tarif : 32 € / 4 séances (février à mars 2024)
 ATELIER MÉMOIRE 1 fois tous les 15 jours les lundis 14h à 15h30 Groupe 1 - Groupe 2 Début du cycle : 16 septembre 2023 Tarif : pris en charge par le CCAS	GYM'DOUCÉ <i>(Gym d'entretien assise)</i> Tous les mardis 11h à 12h Début du cycle : 26 septembre 2023 Tarif : pris en charge par le CCAS	 ACTIVITÉS PONCTUELLES différentes chaque semaine <i>Voir programmation mensuelle à l'Espace Saint-Nicolas</i>	GYM'SENIORS <i>(Gym d'entretien début)</i> Groupe 2 Tous les jeudis 11h à 12h Début du cycle : 9 octobre 2023 Tarif : pris en charge par le CCAS	 ASSOCIATION « TURENNE AMITIÉS » <i>Divers jeux de sociétés, foto, goûter, (impas 1 fois / mois)</i> Tous les vendredis 14h à 17h Adhésion : 15€ / année
	TRICOT SOLIDAIRE « LE SAINT NICO » <i>en partenariat avec l'association Amis sans frontières Moselle</i> Tous les mardis 14h à 17h Adhésion (janvier 2024) : 15€ / année		 ASSOCIATION « QUESTION POUR UN CHAMPION » Tous les jeudis 14h à 17h Adhésion : 30€ / année	



LA MAISON DES QUARTIERS

DES CHIFFRES

Au total, environ 730 inscrits dans les différents secteurs du centre social.

Secteur Adultes/familles :

- 130 adultes inscrits aux divers ateliers proposés (mémoire, couture, ASL, cuisine, 100% maison, chorale, cafés)
- 360 personnes (121 familles) ont participé au projet parentalité
- 269 personnes ont participé aux apéros éphémères (45 personnes par soirée).
- 200 personnes au goûter de Noël

Secteur enfance/ préadolescence 3-13 ans :

- 200 enfants (3 à 11 ans) aux Accueils Collectifs de Mineurs
- 74 enfants (11-13 ans) inscrits au Pass Ados
- 28 enfants accueillis en périscolaire du soir, 50 enfants accueillis les Mercredis Loisirs, - 40 enfants accueillis sur les petites vacances

Secteur adolescents 14-17 ans :

- 56 jeunes inscrits à l'Accueil Jeune CLIC CAFE.

SES MISSIONS

Cet équipement, agréé par la Caisse d'Allocations Familiales, à vocation sociale globale est un lieu d'animation de la vie locale et sociale. Son projet social repose sur un diagnostic partagé sur le territoire d'intervention (Côte des Roses, Val Marie, Guenrange). Son action se décline autour des axes suivants : favoriser la mixité sociale et culturelle du territoire, développer la participation des habitants, maintenir une offre d'animation éducative et diversifiée pour les enfants et adolescents et accompagner et valoriser les parents dans leur rôle éducatif.



LES PERSPECTIVES 2025

La diversification de l'offre d'activités à destination de l'ensemble des publics du centre social avec une croissance du public lors des ACM, mercredis loisir et des loisirs en famille.

Le développement des **activités autour des compétences psychosociales**.

Le développement des ateliers de médiation par le jeu vidéo.

Le **renouvellement du projet social (2024-2028) validé par la CAF.**

Secteur Adultes/familles :

Les apéros éphémères ont connu un nouveau rythme (un vendredi sur deux), avec une animation lors de chacune des soirées.

Secteur enfance /secteur pré-adolescents

La volonté est de pouvoir répondre au mieux aux besoins de garde des habitants. Le périscolaire doit être réactif et adapté.

La **possibilité d'inscrire à la carte ou à l'année est un atout attractif. L'aide de 100 € du CCAS**, permet également à certaines familles de pouvoir inscrire leur enfant aux activités de loisirs.

Les demandes proviennent de familles ne résidant pas uniquement sur le territoire

La **nouvelle démarche d'accueil pour la prise en charge des publics spécifiques, avec le « Protocole d'accueil individualisé »** apporte des effets concrets car il facilite

l'intégration des enfants en situation de handicap.

Des projets dans le cadre de l'Agence Nationale de la Cohésion des Territoires : le Projet M'ta planète, les Ateliers « SOS Jardin » et « création d'une haie nourricière », la construction d'un abri à chauves-souris.

Des Sorties à visées pédagogiques avec notamment le Centre de Protection de la Nature « les Coquelicots » et le Parc Forestia en Belgique.

Pour les pré-adolescents de 11 à 13 ans, à noter une **évolution des dynamiques de groupe et des défis rencontrés** : La violence est aujourd'hui moins fréquente. Cependant les insultes et les moqueries restent une solution de facilité.

Deux projets : la médiation par l'animal et « Le Poids des Mots ».

Secteur adolescents 14-17 ans

L'**accueil Jeune Clic Café, la 3^{ème} année** du projet Stream'Café, des ateliers sur le travail des **compétences psycho-sociales** par le jeu vidéo et le projet **bien être** mis en place avec les filles de l'AJ



SES MISSIONS

Thionville Emploi permet l'insertion sociale et professionnelle et a pour objectif d'optimiser le service rendu aux demandeurs d'emploi de tous âges, aux salariés et aux entreprises en proposant un accompagnement professionnel individualisé pour les personnes en recherche d'emploi, de formation, un accueil adapté au besoin et un suivi personnalisé, une assistance conseil pour les démarches professionnelles des personnes concernées, des outils informatiques connectés et lignes téléphoniques, des préparations à l'entretien d'embauche, CV, lettre de motivation ainsi que des ateliers et des forums permettant de lever les freins à l'emploi (remise à niveau français langue étrangère, forum emploi, atelier wimoov...).

Thionville Emploi, guichet unique de suivi des clauses sociales, est l'interface entre les acheteurs, les entreprises, les bénéficiaires et les acteurs de l'emploi de l'insertion par l'activité économique, réel levier pour soutenir et encourager l'emploi local et l'insertion professionnelle des personnes éloignées de l'emploi.

Administrateur de la Plateforme de l'Inclusion, Thionville Emploi assure également la gestion des PASS IAE,

DES CHIFFRES

- 1 482 visites (494 femmes et 988 hommes)
- 224 entretiens menés
- 694 personnes ont utilisé la salle informatique
- 101 sorties en emploi : 35 CDI, 25 CDD de plus de 6 mois, 22 CDD de moins de 6 mois, (51 sorties hommes et 50 sorties femmes)
- 7 formations diplômantes, 2 alternances, 11 insertions
- 110 nouveaux bénéficiaires
- 25 000 heures ont été effectuées dans le cadre des clauses sociales
- 130 personnes ont bénéficié de contrats de travail (61 personnes issues des QPV et 69 hors QPV)

LES FAITS MARQUANTS 2024

510 passages de demandeurs d'emploi lors des « Rendez-vous de l'emploi » organisés tous les 1^{ers} mercredis du mois une fois sur deux au sein du centre commercial GERIC avec des thématiques spécifiques sur « les métiers en tension ».

7^{ème} édition du Salon de l'apprentissage et de l'alternance avec la participation de 45 exposants (entreprises, école, CFA) **512 offres réelles ont été proposées, un retour de 101 contrats signés à l'issue du salon.**

Organisation d'un **forum innovant**, en partenariat avec les structures de l'emploi et de la formation (E2C, Mission

Locale, France Travail, AFPA, CCI) et le service Jeunesse et Sport, intitulé « **E-Sport Dating** ». Cet événement visait à favoriser l'insertion professionnelle en utilisant l'univers du « Esport » avec des mini-tournois de jeux vidéo, mettant en compétition des équipes mixtes composées d'employeurs et de chercheurs d'emploi. Ces sessions ont permis d'instaurer un cadre d'échanges dynamiques, favorisant le réseautage professionnel et les opportunités de recrutement.

Participation de **80 jeunes dont la majorité issue de QPV**, aboutissant à **35 recrutements en emploi et en formation.**

LES PERSPECTIVES 2025

Coordination avec le CCAS pour le suivi et **accompagnement des bénéficiaires éligibles au Pass IAE (Insertion par l'Activité Economique).**

Concourir à l'élaboration d'une offre complète et coordonnée avec les acteurs du territoire en matière d'événements relatifs à la recherche d'emploi et à l'insertion Professionnelle.

Mise en relation avec l'ensemble des services municipaux par la **promotion des clauses sociales** dans leurs marchés, notamment en lien avec la gestion urbaine et sociale de proximité

Information et sensibilisation des entreprises qui embauche du public issu de l'IAE afin de faciliter leur intégration.

Organisation de visites de chantier, à destination du public QPV pour faire **la promotion des métiers du bâtiment** et participation au groupe de travail avec France Travail pour développer des **actions ciblées en faveur des Quartiers Prioritaires de la Ville (QPV).**

Elargissement de la cible **des jeunes en difficulté professionnelle inscrits dans les clubs sportifs** de la Ville afin de favoriser leur insertion professionnelle.



LA VIE ASSOCIATIVE

SES MISSIONS

Il s'agit de soutenir le fonctionnement des associations à caractère social par un soutien logistique, l'instruction des demandes de subvention et de favoriser l'accueil des associations et institutions partenaires dans les locaux du C.C.A.S.

DES CHIFFRES

Près de 975 930 € de subventions attribuées, réparties ainsi :
Subventions aux associations non conventionnées : 52 810 €
Subventions aux associations conventionnées : 156 700 €
Subventions aux centres socioculturels et politique de la Ville : 766 420 €

LES PERSPECTIVES 2025

Le **développement de l'offre des permanences du CCAS.**

L'accompagnement des centres sociaux Jacques Prévert et Le Lierre au **redéploiement du projet accueil jeunes vers des projets orientés sur les 11-13 ans.**

L'inventaire des mises à disposition de locaux associatifs et des nouveaux besoins en prévision de la Maison des Solidarités

LES FAITS MARQUANTS 2024

Le renouvellement des Contrats Pluriannuels d'Objectifs et de Moyens des centres socioculturels pour la période 2023/2026 avec création d'outils dédiés au pilotage et au suivi ainsi que pour les associations conventionnées (APSIS, AISF, CTAH, AEA, THERAS Santé) pour la période 2024/2026.

L'ouverture d'une **antenne locale de l'association SOS amitié.**

Le **début des travaux d'extension et de rénovation du centre Jacques Prévert** et le relogement temporaire des locaux administratifs et la délocalisation des activités du centre pendant la durée des travaux.

La mise en place d'une **permanence mensuelle de la Maison des Droits de l'Enfant** dans les locaux du CCAS.



DES CHIFFRES

- 25 213 contacts au CCAS (22 709 en 2023) soit 10 372 appels téléphoniques et 14 841 passages
- 1108 familles soutenues soit 2009 Thionvillois
- 1 601 prises en charge, soit 1399 rendez-vous au C.C.A.S et 202 rendez-vous téléphoniques
- 145 rendez-vous physiques, 406 entretiens téléphoniques (dont 102 appels en lien avec une perte d'autonomie et 54 dossiers instruits par l'aide légale).
- 71 visites à domicile pour les personnes qui ne peuvent pas se déplacer
- 591 formulaires de demandes d'aides instruits émanant des autres services sociaux
- 1 351 aides financées par le CCAS
- 207 aides sollicitées auprès d'organismes extérieurs pour 53 800 € (182 en 2023 pour 41 750€)

S'agissant de l'accompagnement personnalisé par les travailleuses sociales de l'Aide Facultative :

- 665 démarches administratives et d'accès aux droits : CAF, CPAM (IJ), ASPA, MDPH, CSS (Complémentaires Santé Solidaire), retraites
- 331 démarches en lien avec le logement
- 390 interventions pour la santé et la vie quotidienne

SES MISSIONS

Cette direction, avec ses services d'aide sociale, en lien avec le tissu associatif local, a vocation à lutter contre les exclusions et à les prévenir. Elle contribue ainsi à favoriser la cohésion sociale sur le territoire.

Les Services de l'Aide sociale (Aide Facultative et Aide Légale) ont pour principales activités : l'accès aux droits, l'écoute et l'orientation vers des partenaires spécialisés, l'accompagnement social et budgétaire des foyers sans enfant mineur en difficulté socio-économique, l'instruction des formulaires de demandes d'aide facultative émanant des autres services sociaux de la Ville dont le Département notamment pour les foyers avec enfants mineurs, la constitution et transmission des demandes d'aide sociale légale aux institutions compétentes, la prévention des expulsions, la lutte contre la précarité énergétique, la domiciliation des personnes sans domicile stable conformément à la législation en vigueur (lien avec la commune notamment) et la réalisation des enquêtes sociales dans le cadre de l'instruction à domicile des enfants soumis à l'obligation scolaire.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Dans le cadre de l'animation de la vie associative sociale et du partenariat :

la **Coopération Sociale Locale** ayant notamment pour objectif de rapprocher les professionnels du social et les bénévoles des associations de solidarité. Organisation d'une conférence sur la Solidarité (par le CNAM de Paris) et d'ateliers d'échanges avec 42 organismes représentés par une centaine de professionnels et bénévoles d'institution et d'associations.

Les **Cafés Associatifs Solidarité** qui rassemblent toutes les associations de solidarité de Thionville (Collectif Thionvillois d'Action Humanitaire, Croix Rouge, Secours populaire, Secours Catholique, la Paroisse de Thionville, Conférence Saint Vincent de Paul, AFEF (Ecrivains Publics), CRESUS.

Dans le cadre de l'aide alimentaire, investissement dans le **comité technique** des acteurs et institutions pour la mise en œuvre de l'application d'aide alimentaire **ALISOL**, participation à l'instance de **Coordination départementale de l'aide alimentaire** de la DDETS.

Dans le cadre du travail partenarial avec les acteurs institutionnels du social, participation au groupe de travail du **Conseil Départemental** pour l'amélioration de la communication en vue de l'accès aux aides du **Fonds de Solidarité Logement (FSL)**, aides d'accès ou de maintien dans le logement.

Dans le cadre de la prévention et lutte contre les exclusions :

une coordination avec les autres acteurs du social sur les situations complexes : augmentation des signalements de situation de personnes âgées en perte d'autonomie, avec ou sans difficulté socioéconomique, tensions autour des demandes de domiciliation au CCAS en raison de la forte attractivité de la Ville proche du Luxembourg

une contribution au **Contrat Local de Lutte Contre les Violences Sexistes et Sexuelles (CLLCVS)** porté par la Communauté d'Agglomération.

A noter également, **l'instruction des demandes de regroupement familial** en lien avec l'OFFII depuis juin 2024.

LES PERSPECTIVES 2025

La **poursuite de la mission d'accès aux droits**, d'accompagnement social personnalisé et de soutien au public en difficulté pour lequel le CCAS est sollicité et compétent.

Une **réflexion participative sur l'organisation de l'accueil et du service social dans la future Maison Des Solidarités et de la Citoyenneté**

Le renforcement de la Coopération sociale locale avec la **poursuite des Cafés Associatifs Solidarité**

La **poursuite des actions de prévention des exclusions et du développement social du territoire par l'action partenariale** : ATHENES (Phare, Gîte Familial) / CCAS (Service Social et Maison Des Quartiers) / Centre Le Lierre sur l'évolution de la condition des femmes dans le cadre de la lutte contre la précarité menstruelle en lien avec le Puzzle

Un **travail sur la mutuelle communale**, en lien avec le Conseil des Sages

La **poursuite de la coordination des acteurs sociaux du territoire** en lien avec la perte d'autonomie et l'isolement des personnes âgées : Pôle Autonomie et Coordination gériatrique du Département, nouveau DAC 57 (Dispositif d'Appui à la Coordination)

Le suivi de la mise en place du **nouveau Service Public de l'Autonomie**



LE PÔLE « CITOYENNETÉ »



LA DIRECTION DE LA POLICE MUNICIPALE

SES MISSIONS

La Direction de la Police Municipale se décline en plusieurs services : la police municipale, le service du stationnement, le centre municipal d'éducation routière (C.M.E.R.T.) et le service réglementation.

La police municipale est une police pluri-communale qui intègre les communes de Terville, de Manom, de Fontoy, de Tressange et d'Angevillers. Elle intervient pour effectuer des missions de prévention et assurer le bon ordre, la tranquillité, la sécurité et la salubrité publique en articulation avec la police nationale. Elle exerce les pouvoirs de police du Maire. Elle gère également le service des objets trouvés et le suivi des chiens catégorisés.

Le service du Stationnement est compétent pour toute question relative aux divers abonnements et à la maintenance des équipements des parcs de stationnement et horodateurs.

Le Centre municipal d'éducation routière permet de

sensibiliser les scolaires et les seniors à la sécurité routière.

Le service Réglementation regroupe 4 entités différentes mais complémentaires entre elles : le secteur Foires et Marchés, le secteur Hygiène et Péril, le secteur ERP Sécurité et Accessibilité et le secteur Autorisation du domaine public (terrasses, taxis, étalages, manèges, débit de boisson, kermesses...). En relation étroite avec les différents services de la Ville ainsi que les instances externes comme la Préfecture, la Sous-Préfecture, le Service Départemental d'Incendie et de Secours, la Direction Départementale des Territoires, il facilite les démarches de l'ensemble de la population thionvilloise en leur apportant les bonnes informations réglementaires. Aussi, il apporte de l'animation dans le cœur des Thionvillois notamment avec l'installation de ses marchés et de ses foires.



DES CHIFFRES

- 10 676 mains courantes
- 10 111 contraventions
- 212 procédures judiciaires
- 484 mises en fourrière
- 512 opérations de contrôle de la vitesse
- 380 objets perdus
- 191 caméras de vidéosurveillance, 1 centre de supervision
- 5 132 enfants accueillis au C.M.E.R.T.
- 450 seniors sensibilisés à l'Espace Saint Nicolas.
- 191 caméras de vidéosurveillance dont 44 sur la voie publique, 77 sur les bâtiments communaux, 59 sur les parkings, 5 sur les bornes d'accès au centre-ville et 1 « nomade », 1 centre de supervision
- 28 commissions communales de sécurité, 24 sous commissions départementales, 21 commissions d'arrondissement, 1 commission inopinée pour contrôle, 7 Commissions de réception de travaux, 2 Commissions pour manifestation exceptionnelle et 97 dossiers de demande d'autorisation de travaux
- 3 chats errants stérilisés et tatoués
- 71 logements ayant fait l'objet de constat d'hygiène
- 23 dossiers de péril (chute de pierres, mise en sécurité de bâtiments...)
- 7 demandes de dératization
- 4 sites concernant des interventions régulières pour effaroucher les étourneaux,
- 3 interventions de ramassage d'animaux morts (sangliers, chevreuils)
- 33 dossiers ayant fait l'objet d'une demande d'entretien de terrains
- 17 immeubles ayant fait l'objet de demande d'intervention
- 2 établissements de bouche ayant fait l'objet d'intervention
- 179 licences de débits de boissons et restaurants définitifs
- 160 autorisations de débits de boissons temporaires
- 55 ventes au déballage
- 6 ventes en liquidation
- 3 autorisations de Loterie
- 80 autorisations de terrasse
- 9 autorisations d'étalage
- 120 autorisations d'occupation du domaine public
- 110 arrêtés d'occupation du domaine public
- 14 dossiers taxis (changement de licence et de véhicule)
- 3 dérogations aux heures de fermeture
- 35 dérogations « bruit »
- 52 marchés libres
- 52 marchés alimentaires
- 17 marchés aux Puces
- 52 marchés « Gare »
- 72 355 € de recettes liées à l'occupation du domaine public (spots, terrasses, étalages, taxis, chalet bord de Moselle gare routière, snacks ambulants, manèges...)
- 175 692 € de recettes liées aux marchés et autres manifestations



LES PERSPECTIVES 2025

- Une nouvelle organisation de la police municipale.
- La création d'une **brigade de l'environnement** avec l'embauche d'un garde champêtre.
- Le développement de la **police de proximité dans les quartiers prioritaires**.
- **L'extension de la vidéo-protection** avec l'équipement du parc silo en vidéo compte 64 caméras dont 6 extérieures, du Square du moulin Nouviaire et de la rue des Violettes.

LES FAITS MARQUANTS 2024

L'agrandissement de la brigade cynophile avec la venue d'un 2^{ème} chien « Uggo »,

L'interpellation de l'auteur des attaques au cutter.

L'extension du centre opérationnel Urbain.

L'incendie accidentel au 15, avenue de Guise avec la mise en place d'une cellule de crise et le relogement de tous les résidents.

L'ouverture et inauguration du parc Joseph BECH qui dénombre 621 emplacements publics, 18 destinés

aux bureaux de la région Grand Est, et 86 aux résidents des logements voisins.

6 caméras de vidéoprotection supplémentaires ont été installées à l'Hôtel de Ville, au Stade de Guenrange, sur le belvédère du Crève-cœur, et à proximité des écoles Saint-Pierre.

Un total de 15 869 Forfaits Post Stationnement (F.P.S.) ont été réglés en 2024. Une anomalie dans la transmission des infractions aux services de l'ANTAI a conduit à **l'annulation de 12 200 FPS.**

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

13 téléservices en ligne

138 téléservices reçus, durée de traitement médian 19 jours

316 autres demandes traitées en 4 jours

4 615 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 97 % en moins de 30 secondes

98 signalements reçus et traités en 6 jours



DES CHIFFRES

- 30 écoles (15 écoles élémentaires et 15 écoles maternelles)
- 1247 élèves en maternelle, 54 classes (rentrée 2024-2025), effectifs en baisse de 51 élèves
- 2107 élèves en élémentaire, 94 classes (rentrée 2024-2025), effectifs en baisse de 82 enfants
- 38.23 € par enfant de maternelle et 55.35 € par enfant d'élémentaire, dotation permettant de doter les enfants en matériel individuel ou les écoles en matériel collectif ou en soutien à des projets culturels, sportifs, citoyennes ou d'éducation à l'environnement.
- 950 enfants déjeunent journalièrement dans les différents restaurants gérés par la Ville.
- Près de 300 enfants accueillis par jour sur 15 lieux différents pendant le temps périscolaire

LA DIRECTION DE L'EDUCATION ET DES AFFAIRES SCOLAIRES

SES MISSIONS

La direction de l'Education encadre et forme l'ensemble des agents municipaux chargées de l'action éducative, elle garantit des accueils de qualité dans les écoles maternelles et élémentaires sur l'ensemble des temps périscolaires (accueil du matin, pause méridienne, accueil du soir).

Elle impulse des projets favorisant l'accueil et la réussite des enfants et coordonne des activités et des animations à vocation éducative.

Elle assure le suivi de la vie matérielle des écoles et gère les crédits de fonctionnement et de gratuité scolaire.

Elle met en application la carte scolaire et procède aux inscriptions scolaires et périscolaires.

LES FAITS MARQUANTS 2024

Le **dossier d'inscription en périscolaire** est passé totalement en **mode dématérialisé** depuis la rentrée 2023/2024. Les familles éloignées de l'outil informatiques peuvent être aidées. Cela représente un gain de temps pour les familles et a permis de supprimer le dossier papier.

Les **appels du matin** pour modifier les prestations sont en constante **baisse**.

Les **animateurs, les ATSEM** suivent **des formations** tout au long de l'année. Chaque agent doit faire **18h de formation obligatoire au cours de l'année**. Certaines formations sont obligatoires comme les formations bien-être sur 4 demi-journées, les formations PRAP, HACCP pour les agents de restauration, la formation sensibilisation aux mal ou non-voyants. Cyber Sécurité et Evacuation des locaux et manipulation des extincteurs. Les formation MAC SST se poursuivent également.

Deux grandes animations ont eu lieu lors de la restauration scolaire : une sur le chocolat où les enfants ont vu, touché, senti une cabosse et l'autre en lien avec les **Jeux Olympiques**, les enfants ont fabriqué des boules énergétiques.

Toujours en lien avec les Jeux Paralympiques, les enfants ont fait l'expérience d'un **repas à l'aveugle** sur tous les restaurants scolaires. Les animateurs ont reçu une formation et l'association Cécité était déployée sur

tous les sites pour répondre aux questions des enfants. Une belle journée dont les enfants parlent encore.

Au sein des écoles, Jeux Olympiques et Paralympiques obligent, **le relais de la flamme s'est fait d'école à école pour terminer à Esch sur Alzette** au Luxembourg et après un retour à Thionville, une vasque s'est enflammée sur le parterre devant l'hôtel de Ville, tous les enfants des classes de CM2 se sont retrouvés au stade de Guenrange pour pratiquer des jeux olympiques et paralympiques, ils ont présenté les mascottes de l'école et des panneaux ont été fait en collaboration avec les périscolaires.

Dans le cadre **des projets du PEDT**, ont été élaborés des défis sur chaque structure de la Ville ou associative.

Le **passage des marchands** a de nouveau été embelli par les toiles sur le thème : DEVINEZ ? les Jeux Olympiques et plus précisément les sports à travers le monde. Tous les périscolaires associatifs ou Ville ont construit un Stop Motion de plus de 7 minutes sur leur vision des jeux dans le futur.

Le **plan mercredi** annexe du PEDT a permis aux enfants accueillis au sein des centres sociaux de découvrir le territoire thionvillois et les autres espaces d'accueil à travers des activités coopératives et collectives amusantes.

LES PERSPECTIVES 2025

L'aménagement des cours résilientes des écoles Jean-Jacques Rousseau et Saint Pierre

- Les enseignants, les élèves, les parents d'élèves ont travaillé sur une nouvelle cour dans ces écoles, le but étant de rendre la cour à tous, et de pouvoir y faire d'autres jeux, voire de pouvoir faire classe à l'extérieur.

La réhabilitation de l'école maternelle des Basses Terres

- L'école maternelle est actuellement en travaux, les enfants sont accueillis dans les locaux de l'école élémentaire. Tous les enfants retrouveront une école neuve à la rentrée de septembre 2025.

Les projets dans le cadre du PEDT

- Le PEDT a été renouvelé. La nouvelle convention porte sur la période de 2024 à 2027. Il faut noter que les évaluations des projets passent au format numérique. Les **familles s'impliquent davantage** pour valoriser le périscolaire comme une véritable

offre éducative. Le volet « école du spectateur » s'élargit en « **ouverture à la culture** » et le **volet « vivre son corps » a été ajouté pour promouvoir les activités physiques.**

- Le PEDT doit pouvoir être force de proposition sur de nouvelles activités, il doit être en constante évolution et novateur. Il s'adresse à tous les périscolaires municipaux mais aussi associatifs.
- Les **défis au sein des périscolaires** continuent par période scolaire. Les défis sont collectifs, le périscolaire qui gagne reçoit une médaille.
- Pour avoir une approche du numérique, les enfants vont travailler sur les évaluations des activités au format numérique et vont faire des activités photos pour avoir « un autre point de vue ».
- Est en discussion avec Puzzle, l'organisation d'une exposition dispersée dans les lieux et sur une durée déterminée.

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

L'accueil du public au sein de la direction est organisé uniquement sur rendez-vous. Ce fonctionnement permet un accueil plus personnalisé selon les besoins de la famille.

806 RV pris avec une disponibilité sous 10 jours,

5 téléservices en ligne

81 téléservices reçus, durée de traitement médian 1 jour

18 autres demandes traitées en 47 jours

1392 appels téléphoniques – de septembre à décembre -
répondus à 94 % en moins de 30 secondes



LA DIRECTION DES SERVICES À LA POPULATION

DES CHIFFRES

- 2.265 naissances enregistrées en 2024, soit 3 % de plus qu'en 2023.
- 6.000 mentions apposées sur les registres d'Etat Civil
- 174 mariages célébrés. Les divorces ont augmenté entre 2023 et 2024 (94 divorces apposés en 2024 contre 79 en 2023 soit 19% de plus)
- 162 PACS enregistrés
- 16.275 dossiers de cartes d'identité et passeports instruits.
- 1.290 décès enregistrés en 2024
- Au Centre Funéraire Municipal, 2.629 crémations ont été réalisées.

SES MISSIONS

- Etablissement des actes d'état civil (naissances, reconnaissances, changements de nom, prénom, mariages, décès, etc...) et délivrance des divers documents en découlant,
- Tenue et mise à jour des registres d'état civil,
- Délivrance des titres d'identité, des actes d'état civil, des certificats et autres documents administratifs officiels,
- Organisation des célébrations de Mariage, PACS et de baptême civil,
- Tenue des listes électorales et organisation des élections,
- Organisation du recensement citoyen des jeunes comme celui de la population,
- Accueil et information du public dans les Mairies de Quartier,
- Réalisation des démarches et formalités funéraires,
- Gestion des 8 cimetières thionvillois,

Cette Direction gère également le Centre funéraire qui assure l'accueil des familles, met à leur disposition des locaux salle de cérémonie, salons funéraires et procède aux opérations de crémation et dispersion.





LES FAITS MARQUANTS 2024

En mars 2024, l'Etat a ouvert aux usagers la possibilité de faire **certifier en mairie leur identité numérique**, dans un but premier de faciliter l'établissement des procurations de vote, sans avoir besoin de se déplacer dans un commissariat.

La Direction s'est de suite inscrite dans cette démarche innovante, proposée depuis aux usagers tant en Mairie principale que dans les mairies de quartier.

Pour diversifier le choix qu'offre la Ville pour l'inhumation

des urnes, il a été créé des **espaces de cavurnes dans les cimetières de Saint François et de Veymerange** : il s'agit de petites concessions cinéraires aménagées, et destinées à recevoir 4 urnes.

Le permis de construire du nouveau Centre Funéraire a été accordé au printemps 2024. Une enquête publique ouverte en juillet 2024 a conclu à un avis favorable. Les travaux débuteront début 2025.

LES PERSPECTIVES 2025

En collaboration avec les services techniques, les travaux de construction du nouveau Centre Funéraire vont débuter pour une mise en service au printemps 2026.

A noter également l'**activation de l'Identité Numérique** à la remise de la CNle dès mars 2025.

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne :

pour une Carte d'Identité ou un passeport, 13065 RV pris avec une disponibilité sous 5 jours, pour enregistrer un PACS,

391 RV pris sous une disponibilité de 8 jours

7 téléservices en ligne

300 téléservices reçus, durée de traitement médian 1 jour

19 autres demandes traitées en 4 jours

3578 appels téléphoniques – de septembre à décembre - répondus à 98 % en moins de 30 secondes

Réponse à 100 % des demandes d'actes sous 72 heures



LE PÔLE « SERVICES TECHNIQUES »



LA DIRECTION DES ESPACES PUBLICS URBAINS

SES MISSIONS

La Direction des Espaces Publics est composée de cinq services.

Le service « Cellule Fonctionnelle et Ouvrages d'Arts » assure l'instruction et le suivi des différentes autorisations administratives liées à l'occupation du domaine public et notamment les permissions de voirie, les arrêtés de circulation pour travaux, les arrêtés d'occupation du domaine public...

Il instruit et traite également les Déclarations de Travaux, les Déclarations d'Intention de Commencement des travaux et les avis de Travaux Urgents. Il traite les dégâts au Domaine Public et gère le patrimoine des ouvrages d'art de la Ville.

Le service « Etudes et Travaux d'Aménagements Urbains » élabore des diagnostics routiers, des études de circulation, de signalisation et de sécurité routière et réalise des études techniques de requalification des espaces publics, voiries, réseaux divers, espaces verts, aires de jeux et terrains de sports.

Le service « Maintenance Voirie » organise, exécute et suit le programme annuel de réfection de la signalisation horizontale, le Plan « Vélo », le programme de modernisation du réseau d'éclairage public et des feux tricolores. Il assure également la maintenance de l'éclairage spécifique des monuments et des illuminations de Noël et intervient sur le mobilier urbain et les poteaux d'incendie. Ce service établit et exécute le programme d'entretien de la voirie (Grosses Réparations de Voirie- Plan de mise en Accessibilité de la Voirie (PAVE), entretien du plateau piétonnier, travaux liés aux signalements. Il gère et organise la viabilité hivernale. Il effectue également des travaux en régie : fauchage mécanique et manuel des espaces publics, terrassements divers et mise en oeuvre d'enrobés, entretien du mobilier urbain, entretien des fossés, maçonnerie VRD, mises en sécurité diverses.

Le service Garage assure la gestion et la maintenance de la flotte des véhicules municipaux.

DES CHIFFRES

- 125 km de voiries et 30 ouvrages d'art
- 57 km de pistes cyclables
- 89 permissions de voirie
- 91 avis de travaux urgents (ATU) suivis
- 87 actes d'autorisations de transports exceptionnels
- 7 000 points lumineux en éclairage public
- 701 actes gérés via la plate-forme ST/DICT
- 225 avis sur permis de construire
- 1673 arrêtés d'occupation du domaine public et de circulation produits
- 38 constats d'occupation illégale du domaine public
- 38 carrefours à feux
- 153 interventions sur les carrefours à feux et 1295 interventions sur le réseau d'éclairage public
- 32 sites bénéficiant d'un éclairage spécifique représentant 1 000 points lumineux,
- 740 motifs d'illuminations de Noël composés à 80 % de LED, 1440 heures de pose et de dépose et 695 heures de réparation des illuminations de Noël,
- 8 000 ml de guirlandes composées à 90 % de LED
- 1666 heures d'intervention pour le comblement des nids de poule et 25 tonnes d'enrobés
- 547,50 heures d'intervention pour la réfection des trottoirs et reprises diverses, 50 tonnes d'enrobés et 10 tonnes de laitier
- 180 heures pour la mise en place de bacs à sel dans les quartiers
- 455 heures pour l'entretien des fossés
- 350 heures pour l'entretien des chemins ruraux et des trottoirs sablés, 55 tonnes de laitier et de calcaire
- 124 véhicules légers, 10 deux-roues, 12 poids lourds, 77 engins et 126 remorques
- Plus de 1 000 interventions du service Garage

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

6 téléservices en ligne

113 téléservices reçus, durée de traitement médian 1 jour

267 autres demandes traitées en 21 jours

582 signalements reçus par Allo Mairie et traités en 4 jours dont 294 relatifs à l'éclairage public traités en 2 jours

LES PERSPECTIVES 2025

Les réaménagements de voirie et les requalifications

La requalification de la **rue des Carolingiens**.

La poursuite de la requalification de la **traversée de Volkrange** et l'enfouissement des réseaux dans le cœur du village.

La poursuite de la requalification complète de la **Côte du Haut du quartier Côte des Roses**.

Le projet Urbain Partenarial de la CRS 36 **chemin du Fort**.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

L'enfouissement de réseaux **rue du Friscaty**.

Des études de faisabilité portant sur la création d'un **carrefour à feux avenue Comte de Bertier/rue Saint Fiacre**.

Les mises en lumière

La réfection de l'éclairage de mise en valeur du **Beffroi et du bâtiment B de l'Hôtel de Ville**.

Et encore....

La requalification de la **fontaine place de la Liberté**.

Le remplacement du pare ballon au city stade d'œutrange.

La **végétalisation de la cour d'école des Basses-Terres**.

L'aménagement d'une **zone de sports et loisirs à Garche**.

Des projets d'acquisition de **nouveaux véhicules**, notamment d'un camion multi outils pour la voirie, d'un camion pour le nettoyage mécanique, d'un véhicule de collecte dans les parcs et de plusieurs véhicules électriques pour les l'autopartage des services municipaux.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Les réaménagements de voirie et les requalifications

La fin du chantier de **requalification de la route de Metz** avec des travaux de voirie et d'espaces verts.

La réfection complète (enfouissement des réseaux, rénovation de l'éclairage public, rénovation des signalisations et de la voirie) **rue du Général Walton et boulevard du XX^e Corps**, en lien avec la construction de SPOT.

L'enfouissements des réseaux et la requalification de la **rue de la Daucherie**.

Les réfections des chaussées **quai Pierre Marchal et du giratoire de la Place du Luxembourg**.

Les travaux de requalification du square paysager **ilot Nouviaire, rue Joffre**.

La requalification de la chaussée **rue du Linkling**, via des travaux de nuit.

L'achèvement des travaux **route d'Escherange à Œutrange**.

Les études relatives au Projet Urbain Partenarial **rue des Puisatiers**.

L'éclairage public et les enfouissements de réseaux

La modernisation de l'éclairage public, **rues Walker et St Urbain**.

La mise aux normes du **carrefour à feux Libération/Océanie**.

Des opérations de modernisation de l'éclairage public dans le cadre du Plan Climat estimées à 100.000,00 € T.T.C.

Les mises en lumière

La mise en lumière du Temple Protestant.

Les ouvrages d'art

La restauration de deux passerelles bois à Elange.

Le remplacement des gardes corps de l'ouvrage rue des Horticulteurs.

La réparation du parapet du pont des Alliés.

Les pistes cyclables.

La **sécurisation** de la piste cyclable **avenue Albert 1^{er}**.

Les cours d'école résilientes

La création de nouvelles cours d'école résilientes des écoles Les Semailles, Saint Pierre et JJ. Rousseau.

Et encore....

La création de **deux terrains de tennis extérieur** en Greenset au Tennis Club de Guenrange.

La création de **deux terrains de basket 3x3** au parc Saint-Pierre

Le déploiement des **premières bornes de recharge pour véhicules électriques** (21 bornes – soit 42 points de recharge).

Le confortement du **mur du cimetière de Volkrange**.

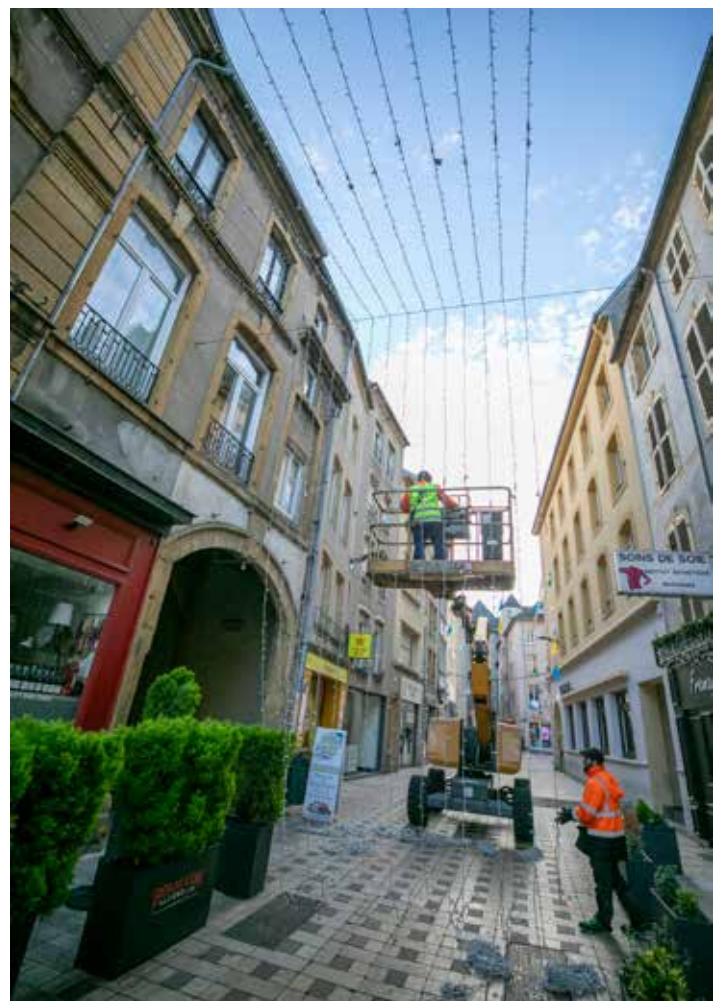
La restauration et la remise en eau de la **fontaine Cour du Mersch**.

La pose de totems aux accès à l'Hyper Centre.

L'établissement d'une **charte de Mobilier Urbain**.

Des missions transversales, notamment avec un accompagnement technique pour le compte du SMITU et pour les travaux relatifs aux ouvrages surplombants la Moselle et les voies SNCF et les lignes projet du Bus à Haut Niveau de Service.

Pour le service Garage, l'année 2024 a été marquée par l'acquisition d'un camion de 12 tonnes, d'une laveuse et de 6 véhicules utilitaires et citadins, la mise en place d'une procédure pour l'utilisation de la **station de lavage remise aux normes**.



SES MISSIONS

La direction du Patrimoine Bâti est composée de trois services.

Le service Construction et Maintenance gère les opérations de construction, de réaménagement, de réhabilitation, d'entretien et de mise aux normes des bâtiments appartenant à la Ville et au CCAS.

S'agissant des travaux neufs et de conservation du patrimoine, elle représente le maître d'ouvrage, sur les plans technique, administratif, et financier, lors des phases de programmation, conception et réalisation de projets neufs ou de restructurations lourdes et agit en tant que maître d'oeuvre sur les opérations d'adaptations mineures ou grosses réparations, rédige les pièces écrites des marchés, assure la coordination et le suivi physique et financier des travaux.

En ce qui concerne la maintenance du patrimoine bâti, elle organise et suit les opérations d'entretien et de maintenance des installations techniques, du bâti, des installations de sécurité incendie et de protection

intrusion, ainsi que les contrôles réglementaires obligatoires. Elle lance des consultations et suit les marchés relatifs aux prestations de services et de travaux qui découlent de la maintenance, elle agit en tant que maître d'oeuvre pour la réalisation, en régie directe ou par des entreprises, d'installation de traitement d'eau, de chauffage (fuel et gaz), de climatisation et des contrôles réglementaires (air, eau, gaz,) et rédige les marchés d'exploitation et de maintenance des installations thermiques.

Le service « Nettoyage des Bâtiments » assure la gestion de la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

Le service Intervention Bâtiment Logistique réalise, en régie, des installations sanitaires, électriques, des travaux de menuiserie et des travaux peinture. Il gère également les prêts de matériel (canopy, podium...) et l'accompagnement technique et logistique des manifestations sur la collectivité.

LES FAITS MARQUANTS 2024

La reprise de certaines missions relevant de la Direction des Moyens Communs dissoute avec la gestion de la prestation d'entretien et de nettoyage des établissements communaux.

La livraison du nouveau Site Polyvalent Omnisport de Thionville (SPOT).

Le choix d'un maître d'oeuvre par **concours pour la construction de la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté.**

Les études de projets importants tel que les **marchés globaux de performance du nouveau crématorium (phase PRO), et du nouveau NEST (APS+).**

Le **démarrage des travaux d'un nouveau périscolaire à Volkrange et de la rénovation de la Maternelle des Basses Terres (livraison septembre 2025), ainsi que la rénovation du Centre Social Jacques Prévert (livraison avril 2025).**

La notification du marché pour le **remplacement des menuiseries de la mairie Bâtiment D et E.**

L'équipement du parking en silo de la gare (barrières, comptage, bornes électriques, jalonnement).

A noter également la **rénovation de la Salle Chagall et du restaurant du Domaine de Volkrange** pour 160 000 €, l'**aménagement d'une salle de spectacles**

au LED pour 145 000 €, la **rénovation du patrimoine historique** pour 92 000 €, la **réfection des sanitaires du camping** pour 335 000 €, la **rénovation et la création de logements à Volkrange** pour 130 000 €, le **nettoyage du Bastion Luxembourg** pour 48 000 €, l'installation d'une **nouvelle rampe PMR devant l'Hôtel de Ville** pour 41 000 € et divers travaux dans les écoles pour 701 000 € et dans les installations sportives pour 449 000 € ainsi que des travaux de sobriété énergétique pour 286 000 €.

La **rénovation d'anciens chalets de Noël** pour mise à disposition – Camping et écoles.

La **rénovation de la fontaine de la Cour du Mersch.**

La **réalisation de la fresque murale « Département Moselle » de l'école « Les Vergers du Bérel »**

La mobilisation autour du passage de la Flamme Olympique et lors du 80^e anniversaire de la Libération de Thionville.

La fabrication de boîtes à livres pour les villages.

Des **variations des périmètres d'intervention de notre prestataire de nettoyage** des locaux (rdc de l'école élémentaire Petite Saison, élémentaire Les Semailles, le LAB, la Maison des Projets et une partie de SPOT).

DES CHIFFRES

Le patrimoine municipal et du CCAS représente au 31 décembre 2024, 274 000 m² comprenant notamment :

- 25 000 m² de locaux administratifs
 - 49 000 m² de locaux scolaires
 - 46 000 m² de locaux sportifs
 - 30 000 m² de locaux culturels et sociaux
 - 5 000 m² de salles municipales
 - 15 500 m² pour le parking des capucins
- 629 000 € de budget de fonctionnement, en augmentation de 8%, auquel il convient d'ajouter les 853 000 € destinés au nettoyage des locaux
- 11 408 000 € de budget d'investissement,

en augmentation de 2,7 % dont 1 806 000 € d'amélioration de la sobriété énergétique (isolation de combles, remplacement de sources lumineuses par des Leds...)

- 3 496 demandes de travaux enregistrés, en augmentation de 5,5 %
- 3 421 demandes de travaux traitées, en augmentation de 6,6 %
- 747 interventions en électricité, 628 en menuiserie, 271 en peinture, 802 en plomberie et sanitaire, 41 en maçonnerie et 932 en logistique
- 54 bâtiments entretenus par entreprise, 19 bâtiments entretenus par 10 agents municipaux

LES PERSPECTIVES 2025

- 9 392 000€ d'investissement pour des continuités et nouvelles opérations, dont 4 535 000 € pour le nouveau centre funéraire (budget annexe).
- 5 525 000 € d'investissement pour le CCAS et la maison des solidarités et de la citoyenneté.
- 1 364 000€ de budget de fonctionnement.
- **La livraison du Centre Social Jacques Prévert rénové** (avril 2025), des **menuiseries de la mairie**
- **bâtiments D et E** (printemps 2025), du **périscolaire de Volkrange** et de la **Maternelle des Basses-Terres** (septembre 2025).
- Le **début des travaux** pour plusieurs grosses opération – nouveau **crématorium**, **démolition du bâtiment communal de la rue des Clarisses** et **mise en conformité du terrain d'honneur de Guentrange**.
- La poursuite de la **procédure de négociation du marché global de performance du nouveau NEST**.
- L'optimisation des prises en charge des demandes de manifestations pour une meilleure anticipation et organisation des interventions,
- L'anticipation des travaux à réaliser pendant les vacances scolaires avec les jobs d'été et ateliers jeunes.
- Une participation active aux événements tels que Politéia, la Fête de la Musique, Rive en Fête, Thionville Open, les marchés de Noël.

Le trophée 2024 du bâtiment qui contribuera au rayonnement de la Ville pour le SPOT.



LA DIRECTION ADMINISTRATIVE DU PÔLE TECHNIQUE

DES CHIFFRES

- 6 562 engagements, 4 327 bons de commandes et 8 771 factures traitées en 2024
- 5 150 000 € de subventions perçues en 2023 et 6 816 981 € de subventions prévues pour 2024 1687,24 ml de voiries incorporées en 2024
- 5 661 259 € de subventions perçues en 2024
- 6 776 704 € de subventions prévisionnelles en 2025
- Nombre de contrats fluides gérés : 265 abonnements « eau », 121 contrats « gaz » et 357 abonnements « gaz ».

LES PERSPECTIVES 2025

- **Des incorporations de voirie à venir** avec la requalification du site « Klopp » - route de Longwy, le Lotissement Clos du Comte et l'impasse des Amandiers à Veymerange.
- **L'optimisation des délais de réponse** Maarch via une réunion trimestrielle de suivi avec le service Qualité.
- **La finalisation des dossiers de demandes de subvention pour le NEST et la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté.**
- **L'optimisation des comptes d'achat** suite aux nouvelles compétences exercées.

SES MISSIONS

Cette direction assure la prospection et la mise en place des partenariats financiers, notamment du mécénat.

Elle assure également le suivi des incorporations de voiries et met en œuvre des enquêtes publiques relatives au déclassement de terrains du domaine public communal.

Elle dispose d'un pôle « secrétariat » et d'un pôle « Comptabilité » qui intervient pour l'ensemble des directions du Pôle de la Direction Générale des Services Techniques.

Elle assure la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services, ainsi que l'enregistrement et la valorisation des travaux.



LES FAITS MARQUANTS 2024

- **L'amélioration des délais de réponse** en concertation avec le service Qualité.
- **La reprise de certaines missions relevant de la Direction des Moyens Communs** dissoute avec la gestion des achats permettant le fonctionnement courant des services ainsi que l'enregistrement et la valorisation des travaux.
- **Des incorporations de voiries** finalisées avec la boucle des Castors, la croix Hépich, l'impasse des Aveliniers et la boucle des Chansonniers et en cours de traitement avec le clos de la Birgasse à Cœutrang.
- **Des subventions acquises**, notamment dans le cadre de **l'ANRU Côte des Roses** en provenance de l'Agence de l'Eau pour 542.400 € et en provenance de la région Grand Est pour 120.000 €, pour la **construction d'un accueil périscolaire à Volkrange** en provenance de la CAF 525.000 € et en provenance de la région Grand Est 467.529 €, pour **l'aménagement d'un terrain de basket au parc Welvert** de la part de l'Agence Nationale du Sport 15.000€, pour la **végétalisation de la cour de l'école « Les Semailles »** 72.383 € en provenance de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du **fonds d'indemnisation des violences urbaines** 28.031 € et dans le cadre de la **rénovation énergétique, pour les vestiaires du stade de Guentrang** 121.732 € et **pour l'école maternelle des Basses Terres** 423.825 € au titre du Fonds Vert.
- **Des demandes de subventions ont été déposées** pour la **rénovation des vestiaires du stade de Veymerange** de la Fédération Française de Football 25.000 €, pour la **rénovation énergétique de l'école Maternelle des Basses Terres**, 80.350 € du programme Climaxion de la Région Grand Est et de l'ADEME, pour la **création de l'ilot Nouviaire** 50.658 € de la Région et 74.876 € du Fonds vert, pour les **cours d'écoles résilientes des Maternelles Saint-Pierre et Jean-Jacques Rousseau** 98.388 € de l'Agence de l'Eau et 57.522 € de la Région, pour la **création d'un abri à vélo à l'Adagio** 4.706 € du programme Alvéole Plus et pour les **terrains de tennis de Guentrang** 40.798 € de la Région.
- **Des Certificats d'économie d'énergie (CEE) valorisés**
Soucieuse de limiter sa consommation énergétique, la Ville de Thionville réalise des opérations qui sont valorisées dans le cadre du dispositif des CEE (rénovation patrimoine bâti, modernisation éclairage public, suivi consommations de carburants). Grâce à ce dispositif et après rédaction du dossier, la Ville perçoit une recette liée à la vente de ses certificats. A ce titre, les subventions perçues pour 2024 ont été de 13.812 €



LE PÔLE « DÉVELOPPEMENT DURABLE »



LA DIRECTION ENVIRONNEMENT, PARCS ET JARDINS



SES MISSIONS

Cette Direction intervient dans les domaines suivants :

l'entretien paysager et le fleurissement saisonniers ou pérennes répartis sur l'ensemble de la ville et de ses quartiers-villages ainsi que l'entretien du patrimoine arboré ;
l'entretien des aires de jeux ;

les décorations avec le Marché de Noël, etc... ;

le nettoyage des voiries et des espaces publics, le vidage des corbeilles, la recharge des distributeurs pour le ramassage des déjections canines ;

l'enlèvement des dépôts sauvages ;

les opérations saisonnières : désherbage à partir du printemps, ramassage feuilles mortes à l'automne, déneigement ;

la prise en charge des problématiques environnementales telles que la biodiversité, l'éducation et la sensibilisation à l'environnement, la gestion des jardins familiaux, le suivi des Installations Classées pour la Protection de l'Environnement, la gestion des antennes relais.

DES CHIFFRES

- 65 hectares d'espaces verts entretenus
- Presque 20 000 arbres dont 6700 d'alignement
- 87 sites d'aires de jeux pour 402 équipements installés
- Extension des Jardins éphémères (9 jours de montages à l'aide de 4 services, 342 arbres et arbustes, grimpantes et vivaces commandés pour l'occasion, 1640 plantes annuelles, vivaces, graminées, 90 m³ de terre, 7 650L de terreau, 11 tonnes de gravier) pour 170 m² d'espaces végétalisés
- Participation de 111 classes au programme d'éducation à l'environnement et au développement durable
- 556 corbeilles en ville et 103 dans les villages
- 105 canisettes en ville et 46 dans les villages
- 34 points de tri installés dans les 3 grands parcs
- 752 tonnes de produits balayage mécanique
- 448 tonnes de déchets verts et 30,65 tonnes - Fosse cimetières
- 162 tonnes de produits balayage manuel
- Plus de 400 dépôts sauvages ramassés par an représentant plus de 80 tonnes de déchets

Le trophée 2024 de la plus belle distinction de l'année pour la Fleur d'or.



LES FAITS MARQUANTS 2024

- Le passage du jury National CNVVF en juillet, et **l'obtention de la « fleur d'or 2024 »**
- La 3^{ème} Edition : Thionville côté Nature : « Développement durable en pratique », le 21 septembre au parc Wilson.
- La réhabilitation de l'aire de jeux place Rolland.
- La création d'un **Arboretum au Domaine de Volkrange** : plantation de massifs de vivaces et de 95 arbres aux essences adaptées aux conditions climatiques actuelles, mise en place de nouveau mobilier urbain moderne avec lattes composées de fibre de bambou.
- La poursuite de l'éco pâturage sur les bastions République et Luxembourg avec 6 chèvres.
- L'utilisation du test d'oyas pour l'irrigation d'une partie du jardin éphémère.
- Le **traitement de 13 sites contre les chenilles processionnaires** avec atomiseur spécifique.
- La plantation de **24 arbres au Stade de Guenrange** dans le cadre du programme JO, arbres provenant du jardin éphémère.
- La poursuite du déploiement de la gestion centralisée de l'arrosage automatique.
- L'actualisation du règlement des Parcs et jardins et la création d'une nouvelle charte graphique et notamment le remplacement progressif des panneaux d'entrée des différents parcs.
- 11 pieds de façade ont été réalisés au centre-ville soit 50mL dans le cadre de l'opération « **permis de végétaliser** ».
- La **végétalisation de cours d'école**.
- La **création de décoration de Noël en palette** à l'initiative des équipes du Service Espaces verts.
- Le déploiement de dispositifs de tri dans les parcs Mandela, Wilson et Napoléon.
- Des opérations Cleanwalker avec les lycées Thionvillois.
- **Le trophée 2024 de la plus belle distinction de l'année pour la Fleur d'or.**
- **Le trophée Coup de Cœur 2024 au Service Nettoyement.**



LES PERSPECTIVES 2025

La réalisation d'un diagnostic du patrimoine arboré et **l'élaboration de la charte de l'arbre**.

Un plan de gestion différenciée des espaces verts.

La végétalisation du Beffroi.

LES RELATIONS À L'USAGER 2024

204 demandes traitées en 28 jours

668 signalements reçus et traités en 5 jours dont 262 concernant des dépôts sauvages traités en 4 jours

LA MISSION DÉMOCRATIE PARTICIPATIVE

SES MISSIONS

Le service de la démocratie participative vise à renforcer l'engagement citoyen et l'efficacité de l'action publique en impliquant activement les habitants dans les processus décisionnels. Cette démarche favorise une implication directe des citoyens dans l'avenir de leur ville.

Plusieurs instances permettent cette participation active :

Le Conseil Municipal des Jeunes sensibilise les enfants à la vie locale et aux institutions. Composé de 64 jeunes élus issus des écoles de la ville, il propose des projets d'intérêt général qui sont examinés par la collectivité. Les jeunes conseillers participent également à des événements municipaux et travaillent en collaboration avec d'autres instances locales.

Le Comité de Transition Écologique

est un organe de concertation réunit citoyens, experts et élus pour débattre et proposer des actions en faveur de l'environnement. Il accompagne la municipalité dans l'intégration des enjeux écologiques dans les projets d'urbanisme, de mobilité et de gestion des espaces verts.

Le Conseil des Sages est une instance de réflexion et de propositions, il apporte un regard expérimenté sur les projets municipaux. Composé de citoyens engagés et apolitiques, il analyse les dossiers, donne des avis sur les initiatives municipales et peut proposer des améliorations en lien avec le bien-être collectif.

Les Elus référents de quartier, interlocuteurs privilégiés des citoyens facilitent l'expression et l'engagement au sein des quartiers. Ils recueillent les doléances des habitants, participent à la vie locale et travaillent en lien avec les différents services municipaux pour améliorer la qualité de vie.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Le 19^e Congrès national des Villages et Villes Sages

Du 21 au 23 novembre 2024, Thionville a été ainsi le centre de la réflexion sur la citoyenneté et la démocratie participative. Placé sous le thème « Sagesse... Internationale ! », cet événement a réuni des participants venus de toute la France pour échanger et s'inspirer des initiatives citoyennes des Conseils des Sages.

Le programme a débuté par la découverte de la ville et de son patrimoine, suivie par la présentation des projets du Conseil des Sages de Thionville menés avec le Conseil Municipal des Jeunes, mettant en lumière une dynamique intergénérationnelle.

La cérémonie d'ouverture a donné le ton avec des discours inspirants.

La journée du vendredi a été marquée par des interventions, dont une rétrospective du Congrès 2023 de Rochefort, des présentations de projets exemplaires, et des conférences sur la démocratie participative européenne et la préservation des savoir-faire locaux. Une table ronde a exploré la création d'un Comité scientifique au sein de la Fédération.

Une nouvelle maire junior

Le 14 décembre 2024, Leyla Ozsoy a été élue maire junior du CMJ. Dynamique et engagée, elle porte la voix des jeunes Thionvillois.

La commémoration des 80 ans de la libération

En novembre, le Conseil des Sages et le CMJ ont honoré la mémoire des soldats au cimetière américain de Saint-Avold, avec la présence de Monsieur le Maire et Monsieur le Sous-Préfet de la Moselle, renforçant le devoir de mémoire intergénérationnel.

Une immersion à la base aérienne du 1/3 NAVARRE

Le 16 octobre, une délégation thionvilloise a visité la base aérienne 1/3 de Nancy-Ochey. Le CMJ et le CDS ont découvert les missions de l'Armée de l'Air et de l'Espace et observé de près un Mirage 2000D.

Les études du Conseil des Sages : Mobilité des seniors et l'impact d'une tenue scolaire unique.

Le Conseil des Sages a identifié les principaux obstacles rencontrés par les seniors en ville et propose des actions pour améliorer l'accessibilité, la sécurité et le coût des transports.

Le Conseil des Sages a étudié l'impact d'une tenue unique à l'école en recueillant l'avis des parents, enfants, enseignants et animateurs via des questionnaires anonymes. L'étude met en lumière des avantages possibles, mais aussi des préoccupations liées à l'individualité des élèves. Un équilibre entre uniformité et expression personnelle semble essentiel selon l'étude.

La Démocratie en ligne

La plateforme participons.thionville.fr permet aux citoyens de s'exprimer et de partager leurs idées de projet.

Les initiatives du Conseil des Sages avec la mobilité douce et les pistes cyclables, l'étude sur les déserts médicaux, la sécurité et la solidarité de voisinage, la Mutuelle Santé communale et le Forum Citoyen

Les actions du Conseil Municipal des Jeunes avec la découverte du fonctionnement d'un cinéma de quartier La Scala, la sensibilisation aux risques majeurs et au secourisme, le banc de l'amitié et la lutte contre le harcèlement, la création de la Chorale du CMJ pour la commémoration du 8 mai, plus de sport à l'école et une communication améliorée.

LES PERSPECTIVES 2025

Patrimoine et nature : des belvédères en projet

L'association « Volkrange, Beuvange, Metzange, Vivre aux trois villages » prévoit la création de belvédères sur le Sentier de la Croix et le Saint-Michel avec chaises longues et table d'orientation.

Le réaménagement du parc de Garche

Une consultation citoyenne a permis de définir les priorités avec les habitants de Garche sur l'aménagement du parc : espaces familiaux, équipements en libre accès, sécurisation et végétalisation du site.

Le Banc de l'Amitié : un projet collectif

Ce banc sera redessiné par les élèves avant une installation dans la cour d'école et une inauguration en juin 2025. Une collaboration avec l'école de la Petite Saison, le Lycée de la Malgrange, le Rotary Club et le Conseil des Sages.



LE PÔLE « STRATÉGIE URBAINE ET NUMÉRIQUE »



LA DIRECTION DE L'URBANISME

SES MISSIONS

Cette Direction assure la gestion du Plan Local d'Urbanisme et du Droit des Sols (permis d'aménager, construire, démolir, déclarations préalables, certificats d'urbanisme). Il gère également le cadastre.

Elle comprend en outre deux services :

Le service « affaires domaniales et forêts » assure la gestion administrative de biens communaux bâtis : logements communaux, locaux à usage professionnel ou commercial, locaux à usage associatif, garages ou boxes et des biens communaux non bâtis : terres, terrains à usages agricole ou divers (rédaction de contrats, comptabilité, etc.). Il assure également la gestion de la forêt communale, en lien avec l'Office National des Forêts et de la chasse communale.

Il assure également le suivi des biens dont la Ville est copropriétaire et celui des biens dont la Ville et le C.C.A.S. sont locataires.

Le service « affaires foncières » procède aux acquisitions et aux ventes des terrains et immeubles de la Ville. Il traite également les déclarations d'intention d'aliéner.

DES CHIFFRES

- 5 Permis d'aménager déposés dont 4 nouvelles demandes et 1 transfert de permis
- 152 Permis de construire déposés dont 113 nouvelles demandes, 34 permis modificatifs et 5 transferts de permis
- 484 Déclarations préalables
- 10 Permis de démolir
- 894 Certificats d'urbanisme
- 280 locaux gérés dont 42 logements, 13 locaux commerciaux ou professionnels, 210 locaux associatifs environ, 15 boxes ou garages
- 42 locations de terres pour plus de 65 ha de terres louées dont la plus grande partie à des agriculteurs
- 30 dossiers en lien avec l'occupation du domaine privé communal
- 710 ha de forêt communale
- 4 lots de chasse
- 20 jardins familiaux
- 480 Déclarations d'Intention d'Aliéner (DIA) traitées
- Un montant total des transactions soumis à DIA de 165 841 576,98 €



LES RELATIONS À L'USAGER 2024

Possibilité de prendre rendez-vous en ligne :

pour déposer un dossier, 401 RV pris avec une disponibilité sous 1 jour,

pour consulter un dossier, 49 RV pris sous une disponibilité de 1 jour et

pour consulter le cadastre, 147 RV pris sous une disponibilité de 2 jours

184 demandes traitées en 6 jours

1268 appels téléphoniques - de septembre à décembre - répondus à 87 % en moins de 30 secondes

LES FAITS MARQUANTS 2024

Gestion du Plan Local d'Urbanisme avec la révision générale en cours ainsi que de la modification n°6 - Elaboration du zonage et du règlement.

Mise en place des rendez-vous pour les dépôts des dossiers d'urbanisme.

Continuité de la mise en place de la **dématérialisation complète de la chaîne d'instruction des autorisations du droit des sols avec signalement et archivage électronique.**

Passation de 35 nouveaux contrats ou renouvellements de mise à disposition ou locations diverses dont notamment 9 contrats de location de locaux et 7 contrats concernant le non-bâti (hors jardins familiaux).

Continuation des opérations entrant dans le cadre du plan de relance « forêt » avec passation de marchés pour replantations en forêt communale pour les années à venir (plus de 35 000 arbres), dossier de subvention, etc. Déclaration dématérialisée des biens appartenant à la Ville (GMBI).

Fin de la procédure de renouvellement des baux de chasse.

Une activité de valorisation du foncier communal avec des ventes de terrains à bâtir pour un montant total d'environ 3 675 800 € et des acquisitions de terrain pour un montant total d'environ 647 255 €.

LES PERSPECTIVES 2025

- Accompagnement des grands projets par la mise en confirmité du PLU par voie de modifications.
- Mise en place de **l'automatisation des certificats d'urbanisme.**
- **Des cessions** concernant l'ancien presbytère de Garche, le bâtiment « Les Marronniers » rue de Meilbourg à Garche, des jardins familiaux rue de la Céramique, les Tours ICF situées Chemin des bains, le terrain rue Cormontaigne à ADIM EST et l'ensemble immobilier chemin du Fort à ICADE PROMOTION.



LA DIRECTION DES GRANDS PROJETS URBAINS

SES MISSIONS

La Direction des Grands Projets Urbains assure la gestion des grands projets d'urbanisme avec notamment le programme de l'ANRU sur le quartier Côte des Roses- Bel Air, la ZAC Thionville Rive Gauche, le projet Thionville Rive Droite, le quartier prioritaire des Prés Saint-Pierre/La Milliaire, ainsi que des sites ponctuels tels que le site dit de la CRS 36.



LES FAITS MARQUANTS 2024

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

La signature du Permis d'aménager, le 17 janvier 2024.

La fin de la déconstruction de la Tour Bécasse et la déconstruction de la Barre Bécasse (1^{er} semestre).

Le démarrage des travaux d'aménagement d'ensemble du secteur sud (voirie assainissement-réseaux sec...) en mai 2024 et du secteur nord en octobre 2024.

Au titre de la Gestion Urbaine et Sociale de Proximité (G.U.S.P.), ont été réalisés des ateliers dans l'école de la Côte des Roses afin de présenter le projet et d'illustrer le phénomène de l'infiltration de l'eau, à la médiathèque sur les plantations d'arbustes par les enfants. Le **partenariat avec le centre Le Lierre pour la conservation de la mémoire** a été renforcé. A noter également un premier Café chantier en novembre 2024, avec la Maison des Projets.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

Des travaux de déconstruction/dépollution sur le

secteur Nord de la ZAC par Solrem-Charier, sous la maîtrise d'ouvrage de Sodevam.

Des actions d'information des riverains : réunions publiques, visite de chantier, en lien avec la Maison des Projets.

Les déconstruction et dépollution du site EMC2 par l'Etablissement Public Foncier Grand Est.

La signature des compromis de vente pour les lots I et l'entre Sodevam et Demathieu et Bard Immobilier d'une part, Sodevam et Nexity d'autre part.

Sur Thionville Rive Droite :

La fin des études urbaines préalables à la création de ZAC.

Des négociations foncières avec la SNCF en vue d'acquérir les friches ferroviaires.

Le lancement d'un appel à manifestation d'intérêt pour la requalification des tours dites « Tours ICF » ;

La livraison du parking en silo et d'un immeuble de 79 logements locatifs réalisés par Linkcity.



LES PERSPECTIVES 2025

Sur le secteur Côte des Roses – Bel Air :

L'achèvement des travaux du parking P1 du CHR.

L'achèvement des travaux de **réhabilitation de la barre Chevreuil et de la Barre Faisan** et le démarrage des travaux de résidentialisation.

La création d'une **nouvelle voie reliant la rue du Faisan et la rue du Chevreuil**.

Le dévoiement du Chemin Sainte-Anne et de la rue de la Perdrix.

La **démolition de la barre commerciale**.

L'organisation d'événements à destination d'un public jeune et d'un public féminin.

Sur la ZAC Thionville Rive Gauche :

La poursuite de **la dépollution** du Nord de la Route de Manom.

La démolition du Sud de la Route de Manom et le démarrage de la dépollution sur ce secteur.

Le **dépôt et l'instruction des permis de construire des lots D, E, F et G** concernant notamment la Maison des Solidarités et de la Citoyenneté.

Des travaux d'aménagement du site, au droit de l'Avenue de Douai.

Le démarrage de la **première phase de construction par les promoteurs** (392 logements).

L'organisation et l'animation, en collaboration avec SODEVAM, les entreprises et la Maison des Projets, d'une **visite chantier avec les riverains**

Sur Thionville Rive Droite :

La **mise en service des ouvrages d'art Konrad Adenauer et Alcide de Gasperi** par Temo.

La **mise en service du parking en silo gare**.

L'**approbation du dossier de création de la ZAC** à l'issue de l'évaluation environnementale du projet.

La poursuite des négociations foncières avec la SNCF et avec ICF Habitat.

Le lancement des études sites et sols pollués, en partenariat avec l'Etablissement Public Foncier Grand Est.

La **cession des tours dites « Tours ICF » pour réhabilitation**.

SES MISSIONS

La Maison des Projets est présente dans chacun des 7 quartiers où se trouvent un projet Thionville 2030 : Côte des Roses Bel-Air, Action Cœur de Ville, Saint-Pierre La Milliaire, Rive Gauche, Rive Droite, Couronné et CitéZen, Bus à Haut Niveau de Service.

Elle a pour objectif principal d'informer et d'accompagner les Thionvillois et Thionvilloises aux changements apportés par ses différents projets.

C'est un lieu de concertation et de rencontre, de présentation et de promotion

La Maison des Projets accueille sans rendez-vous à la Côte des Roses Bel Air au 11,A Rue de la Perdrix (entrée côté Rue de la Perdrix) et en Cœur de Ville, 24, Boulevard Foch selon un calendrier mis en ligne sur le site internet de la Ville



LES FAITS MARQUANTS 2024

La finalisation du local de la Maison des Projets.

La distribution de la **plaquette Thionville 2030**.

La mise en place des focus thématiques temporaires.

Des interventions dans les écoles.



LES PERSPECTIVES 2025

Animer la Maison des Projets pour la faire connaître.

Mettre en place des balades au sein des quartiers.

Déployer la stratégie de communication Thionville 2030.

Accompagner les projets en cours de réalisation (communication, information, animation).

Renforcer la communication numérique.





LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION « PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

À partir du 1^{er} janvier 2026



LA VILLE ET LA COMMUNAUTÉ D'AGGLOMÉRATION

« PORTES DE FRANCE – THIONVILLE »

SES MISSIONS

Au 1^{er} janvier 2024, les compétences de la Communauté d'Agglomération étaient les suivantes :

LES COMPÉTENCES OBLIGATOIRES

Développement économique : Promotion économique, création, aménagement et gestion de zones d'activité, commerce (politique locale et soutien aux activités d'intérêt communautaire), promotion du tourisme.

Aménagement de l'espace communautaire : Schéma de cohérence territoriale (SCOT), création et réalisation de Zones d'Aménagement Concerté (ZAC) d'intérêt communautaire, transports urbains

Équilibre social de l'habitat : Programme local de l'Habitat (PLH), politique du logement

Politique de la ville : avec notamment le programme d'actions du contrat de ville

Gestion des milieux aquatiques et prévention des inondations (GEMAPI)

Accueil des gens du voyage : Aménagement, entretien et gestion des aires d'accueil

Collecte et traitement des déchets des ménages et des déchets assimilés

Eau

Assainissement des eaux usées

Gestion des eaux pluviales urbaines

LES AUTRES COMPÉTENCES EXERCÉES

Voirie et parcs de stationnement d'intérêt communautaire : Création, aménagement, entretien et gestion

Environnement : Lutte contre la pollution de l'air et les nuisances sonores, soutien aux actions de maîtrise de la demande d'énergie

Équipements culturels et sportifs d'intérêt communautaire : Construction, aménagement, entretien et gestion

Édifices culturels : Travaux d'entretien et de mise en sécurité (églises, temples, synagogue, chapelles et presbytères)

Relations transfrontalières

Petite Enfance : Observation des besoins d'accueil, construction et gestion d'équipements nouveaux ; Relais Assistants Maternels ; transfert des structures d'accueil collectif ; soutien financier des structures associatives reconnues en tant qu'équipement d'accueil du jeune enfant

Instruction des demandes d'autorisations d'urbanisme

Aménagement et développement numérique du territoire

Exploitation d'un Système d'Information Géographique (SIG)

Gestion des Archives

Soutien à l'Enseignement Supérieur et à la Recherche

Santé : Préservation de l'adéquation entre offre de service et besoin de proximité

Versement des contributions au Budget du Service Départemental d'Incendie et de Secours (SDIS)

Contrôle du parc d'hydrants : Poteaux et bouches d'incendie

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

LES SERVICES COMMUNS

En dehors des compétences transférées, un EPCI à fiscalité propre et une ou plusieurs de ses communes membres peuvent se doter de services communs. Un service commun a vocation à prendre essentiellement en charge les services dits fonctionnels (ressources humaines, informatique, finances, etc.).

UN SERVICE COMMUN VILLE / AGGLO : LE SERVICE COMMUN DES SYSTÈMES D'INFORMATION

SES MISSIONS

Ce Service Commun est composé de 5 équipes :

Une équipe « Projets et Applications » pour accompagner les métiers dans la mise en œuvre de leurs nouveaux projets,

Une équipe « Exploitation » :

avec une cellule « Infrastructure et Sécurité » qui garantit et maintient l'ensemble des infrastructures techniques et de télécommunications en condition opérationnelle,

Une équipe « Support » :

qui intervient au service des usagers des systèmes d'information pour répondre aux demandes / incidents des services et accompagner les agents dans l'utilisation des outils informatiques

Une équipe « Gestion Administrative et Financière » :

qui intervient sur le pilotage budgétaire et le suivi des marchés Public.

Une équipe « Système d'information géographique » :

qui traite et gère tous les types de données spatiales et géographiques.

Service mutualisé intervenant sur les services de

la Communauté d'Agglomération et de la Mairie de Thionville, il a pour missions :

le maintien en condition opérationnelle des infrastructures hébergeant le système d'information de la Ville et de la Communauté d'Agglomération : matériels et logiciels bureautiques, matériels et logiciels serveurs (systèmes), réseau intra sites et inter sites (fibre optique), téléphonie, (réseau, autocommutateurs, téléphones/smartphone..), maintenance et sécurisation, mise à niveau de l'architecture et suivi de l'état de l'art, relations avec les prestataires et éditeurs, assistance aux utilisateurs ;

L'évolution du système d'information : adaptation de l'outillage des directions métiers (gestion des projets informatiques et conseil), évolution du socle technique et des logiciels métiers, veille technico-fonctionnelle, processus continu d'évaluation et d'amélioration de la sécurité et de la qualité du S.I ;

Le maintien en condition en opérationnel du système d'information géographique de la Ville de Thionville et de la Communauté d'Agglomération.

LES FAITS MARQUANTS 2024

La modernisation des infrastructures et la mise à niveau de notre réseau de communication, garantissant une meilleure connectivité et une plus grande fiabilité pour la CAPFT et la Ville de Thionville.

Le déploiement de la plateforme O365 permettant l'introduction de solutions de gestion de projet et de collaboration pour améliorer l'efficacité des équipes.

L'organisation de plusieurs **sessions de formation** pour le personnel afin de renforcer leurs compétences en matière de cybersécurité et de gestion des données.

La création et le renouvellement d'applications métier permettant aux services de gérer leurs données de manière autonome, notamment pour le service Patrimoine, les Espaces verts (projet arbres v0), la facilitation de l'accès aux données LOVAC et l'accès au DPU.

DES CHIFFRES

- 840 postes utilisateurs
- 120 photocopieurs
- 60 imprimantes
- 270 tablettes
- 400 téléphones mobiles
- 300 postes Téléphoniques
- 120 applications métiers
- 5000 interventions annuelles environ

Le trophée 2024 de l'Innovation
pour la mise en place de
SharePoint.



LES PERSPECTIVES 2025

Le renforcement de la cybersécurité avec la mise en place de nouvelles mesures de sécurité pour protéger les données sensibles et prévenir les cyberattaques (directive NIS2).

L'expansion des services cloud pour offrir plus de flexibilité pour les services de la CAPFT et la Ville de Thionville.

La mise en œuvre d'Ecran Numérique Interactif (ENI) dans 28 classes d'école élémentaires.

La création de l'application de démocratie participative, de la carte interactive de la ville de Thionville, l'évolution de l'application arbre en une solution de gestion du patrimoine arboré, ainsi que la création d'une application pour le contrôle des aires de jeux

L'acquisition des données Lidar : ce nouveau relevé cartographique permet une cartographie fine du territoire, essentielle à la compréhension de l'occupation du sol, à la conception de projets d'aménagement, ainsi qu'à la sécurisation des travaux. Il ouvre également des perspectives en matière de modélisation 3D (inondations, ouvrages d'art) et d'analyses pour les énergies renouvelables

L'acquisition d'un nouveau récepteur GPS pour remplacer l'ancien matériel devenu obsolète. Associé aux données Lidar et aux imageries aériennes, cet outil permettra de réaliser des plans d'avant-projet et ainsi de réduire les frais d'études pour les autres services.

L'intelligence artificielle (IA) jouera un rôle central dans la stratégie du Service Commun en 2025, notamment avec **l'intégration de l'IA pour automatiser certaines tâches administratives**, ce qui permettra de réduire les délais de traitement et d'améliorer la précision des données, le **lancement de projets pilotes utilisant l'IA** pour la sécurité des postes de travail des agents de la collectivité avec une protection antivirus et antimalware de nouvelle génération ainsi qu'une protection antispam et **l'organisation d'ateliers pour sensibiliser les employés aux avantages et aux défis de l'IA**, et pour les former à l'utilisation de ces nouvelles technologies.

